

RAPPORT DE DURABILITE 2025

CONTACT



Adresse

FOSELEV
Bâtiment 37 & 39 - Parc du Golf
350, rue Jean-René Guilibert Gauthier
de la Lauzière
13290 Aix-en-Provence



Téléphone

04 42 24 57 57

Mail

info@foselev.fr



Site-web

www.foselev.com

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	4
INFORMATIONS GÉNÉRALES	5
Gouvernance de durabilité	6
MODÈLE D’AFFAIRES	9
DOUBLE MATÉRIALITÉ	10
Analyse du contexte	10
Consultation des parties prenantes	11
Identification et qualification des IROs	11
Évaluation d’impact et matérialité financière	11
Résultats de la double matérialité	12
ENVIRONNEMENT	13
E.1 CHANGEMENT CLIMATIQUE	13
E1.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre (plan d’atténuation)	13
E1.2 Résilience des activités au changement climatique (plan d’adaptation)	22
E.2 POLLUTION	22
E.3 EAU ET RESSOURCES MARINES	23
E.4 BIODIVERSITE ET ECOSYSTEMES	23
E.5 UTILISATION DES RESSOURCES ET ECONOMIE CIRCULAIRE	24
Spé 1 INNOVATION POUR LA DURABILITE	25
SOCIAL	26
S.1 PERSONNEL DE L’ENTREPRISE	26
S1.1 Santé et sécurité au travail	26
S1.2 Recrutement et fidélisation dans les métiers techniques	29
S1.3 Développement du capital humain	32
S1.4 Qualité de vie des collaborateurs	34
S1.5 Diversité et inclusion	35
S.2 TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR	37
S2.1 Conditions de travail dans la chaîne de valeur	37
S.3 COMMUNAUTES AFFECTEES	38
S.4 CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX (CLIENTS)	40

GOUVERNANCE	42
G.1 CONDUITE DES AFFAIRES	42
G1.1 Loyauté des pratiques	42
G1.2 Achats responsables	44
G1.3 Cybersécurité	46
G1.4 Transition numérique	47
Spé 2 CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET HAUT NIVEAU DE QUALITE	48
ANNEXES	49
ANNEXE 1 LISTE DES SITES FOSELEV	49
ANNEXE 2 PLAN CARBONE 2023 – 2026	51
ANNEXE 3 TABLEAU DE CONCORDANCE DES EXIGENCES DE PUBLICATION DE LA NORME VSME	52
ANNEXE 4 LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	53

LE MOT DU PRÉSIDENT

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques, le Groupe FOSELEV a fait le choix d'agir de manière responsable et transparente. C'est dans cet esprit que nous avons décidé de publier volontairement notre rapport de durabilité, en anticipation de l'échéance réglementaire prévue en 2027. Cette démarche s'inscrit dans une trajectoire progressive d'amélioration continue, fidèle à notre culture industrielle et à notre exigence de rigueur.

Acteur majeur des services pour l'industrie, le BTP, le nucléaire et l'énergie, FOSELEV évolue dans des environnements complexes où la performance opérationnelle doit impérativement s'accompagner d'un haut niveau d'exigence en matière de sécurité, de qualité, d'éthique, de responsabilité sociale et de respect de l'environnement.

Ce rapport de durabilité 2025 traduit notre volonté d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de notre stratégie. Il ne s'agit pas d'un exercice ponctuel ni d'un aboutissement, mais d'une première étape structurante qui nous permet d'évaluer nos pratiques, d'identifier nos axes de progrès et de renforcer la cohérence de nos actions. Cette démarche traduit l'évolution progressive de nos pratiques et de nos modes de fonctionnement, portée par une vision de long terme.

La responsabilité sociétale constitue pour FOSELEV un levier d'innovation et de performance durable. Elle repose sur l'engagement de nos équipes, la qualité du dialogue avec nos clients, collaborateurs et partenaires, ainsi que sur notre capacité collective à concevoir des solutions concrètes face aux enjeux de demain. Dans chacun de nos métiers, nous cherchons à concilier excellence opérationnelle et contribution positive aux territoires dans lesquels nous intervenons.

Ce rapport marque une étape importante de notre cheminement. Avec humilité et détermination, nous continuerons à progresser, à mesurer nos avancées et à structurer nos engagements. Ensemble, nous construisons une entreprise durable, résolument tournée vers l'avenir.

Bruno CAGNOL
Président du Directoire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Groupe FOSELEV est un acteur spécialisé dans les services à l'industrie, au BTP, ainsi qu'aux secteurs du nucléaire et de l'énergie. Depuis plus de 50 ans, le Groupe accompagne ses clients dans la réalisation d'opérations techniques à forte exigence, en mobilisant des expertises complémentaires organisées autour de trois pôles d'activité : Service & Logistique, Maintenance et Contracting.

FOSELEV est une Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé à Aix-en-Provence. Le Groupe a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 574 M€. Le Groupe compte plus de 3 300 collaborateurs et s'appuie sur un maillage territorial de plus de 139 implantations, principalement en France et à l'international.



La liste des sites détenus, loués ou exploités par FOSELEV figure en Annexe 1.



La diversité de ses activités et l'ampleur de son organisation implique une approche structurée pour mesurer et communiquer sur ses performances extra-financières. C'est dans ce cadre que le présent document, couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2025, a été élaboré selon le standard volontaire VSME (Voluntary Standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings), modules de base et complet, dans une logique de préparation progressive à la conformité avec les exigences Européennes à venir.

FOSELEV sera soumis aux obligations de publication prévues par la directive Européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) à compter de l'exercice 2027.

L'année 2025 constitue ainsi une année de transition et de préparation active, visant à :

- Renforcer la fiabilité des processus de collecte de données
- Consolider le périmètre de reporting
- Structurer la gouvernance de durabilité
- Approfondir l'analyse de double matérialité
- Préparer l'alignement progressif avec les normes ESRS.

Les activités du Groupe en Afrique sont intégrées à l'analyse qualitative du présent rapport. Toutefois, les données chiffrées publiées portent exclusivement sur les activités réalisées en France.

Cette approche progressive permet de garantir la robustesse méthodologique et la fiabilité des informations publiées. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large de structuration et de consolidation de la démarche de durabilité du Groupe.

GOVERNANCE DE DURABILITÉ

Dans ce contexte, le Groupe FOSELEV, animé par la volonté d'agir de manière responsable et durable, a progressivement intégré une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises au cœur de ses activités.

La responsabilité sociétale est placée sous la supervision directe de la Direction Générale, garantissant son intégration dans les décisions stratégiques et opérationnelles.

Le pilotage de la démarche repose sur un Comité RSE Groupe, instance transverse réunissant des représentants des principales directions opérationnelles et supports.

Le Comité RSE se réunit à minima quatre fois par an. Au-delà de ces réunions formelles, les enjeux RSE sont intégrés dans les routines de pilotage du Groupe. Cette intégration progressive permet d'inscrire la durabilité dans le fonctionnement quotidien de l'organisation et non comme un exercice isolé de reporting.

Cette dynamique s'appuie également sur une mobilisation élargie des collaborateurs. Le Groupe développe une communication interne régulière visant à :

- Partager les objectifs et engagements RSE
- Sensibiliser aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux
- Accompagner l'évolution des pratiques opérationnelles
- Valoriser les initiatives locales

A titre d'exemple, une causerie de sensibilisation à la RSE a été dispensée à l'ensemble du personnel du Groupe et des ateliers de Fresque du Climat ont été organisés, afin de renforcer la compréhension des mécanismes climatiques et des leviers d'action individuels et collectifs.

Cet engagement reflète l'importance primordiale de la RSE dans la vie du Groupe, qui s'intègre pleinement dans ses politiques internes, sa charte graphique, ainsi que dans ses communications internes et externes, portées par le slogan suivant :



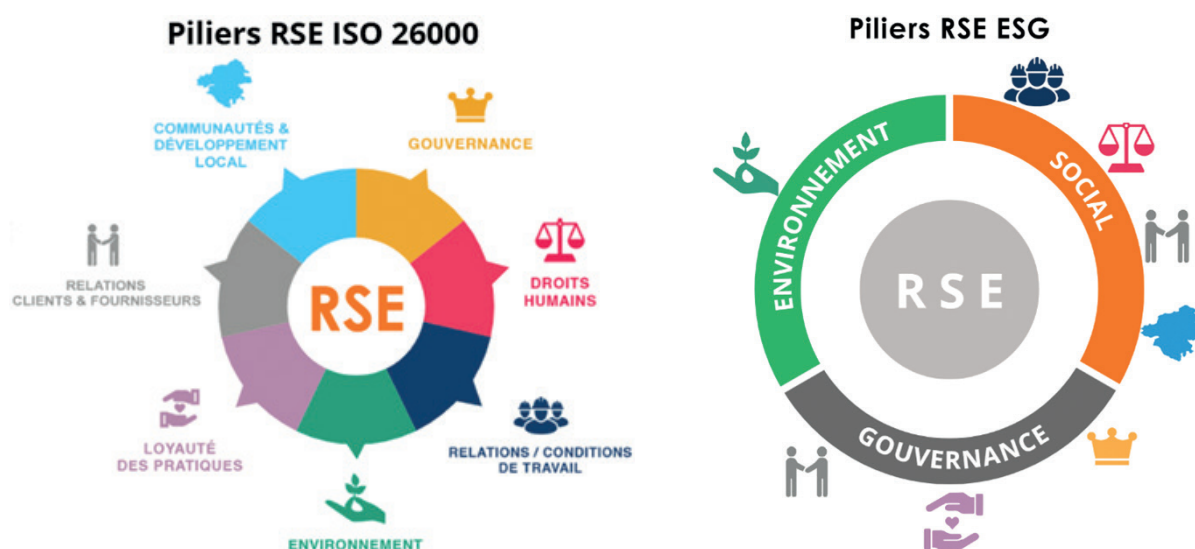
CONSTRUISONS ENSEMBLE
UN FUTUR POUR LA PLANÈTE

Historiquement structurée autour des sept piliers de l'ISO 26000, la Politique RSE du Groupe mobilise l'ensemble des collaborateurs et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Elle constitue un véritable levier de performance globale.

Dans le cadre de l'évolution des exigences réglementaires, notamment la CSRD, FOSELEV fait désormais évoluer sa structuration RSE pour l'aligner sur les trois grandes dimensions ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Cette transformation ne remet pas en cause les fondamentaux de l'ISO 26000, mais permet de les regrouper, de les hiérarchiser et de les articuler selon un référentiel cohérent avec les attentes Européennes en matière de reporting extra-financier.

Cette nouvelle structuration permet une lecture plus claire des enjeux pour les parties prenantes et une mise en conformité directe avec les standards Européens.



Conscient depuis longtemps qu'une entreprise ne peut plus fonder sa seule croissance sur son chiffre d'affaires, mais doit désormais prendre en compte les dimensions sociétales liées à son activité, FOSELEV adhère au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2009.

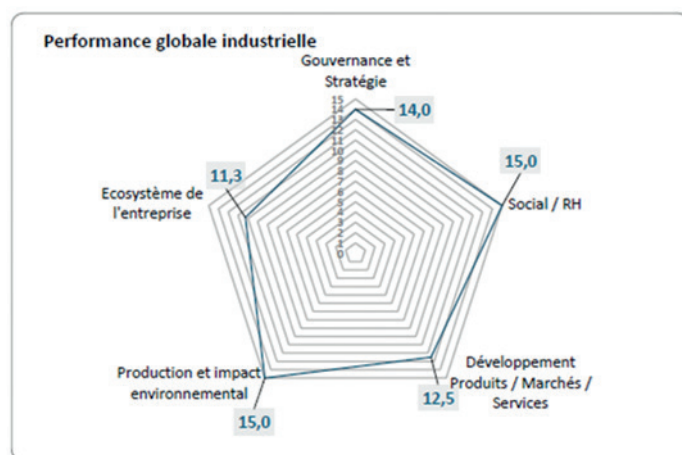
A travers cet engagement, FOSELEV s'engage à conduire ses projets dans le respect des lois et des réglementations internationales, nationales et locales applicables, et communique chaque année ses actions de progrès, qui démontrent son implication.

En parallèle, FOSELEV s'est engagée en 2024 dans le parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) Provence Méditerranée. Ce programme accompagne les entreprises dans leur transformation durable en construisant une feuille de route à visée régénérative, avec des objectifs structurants à l'horizon 2030-2050. Cette démarche traduit l'ambition du Groupe d'aller au-delà de la seule réduction de son empreinte carbone, en explorant des modèles économiques plus durables et innovants.



**PARCOURS
PROVENCE MÉDITERRANÉE
2024**

Par ailleurs, pour renforcer la cohérence de ses engagements et répondre aux attentes de ses clients, partenaires et fournisseurs, FOSELEV a également signé la Charte d'engagement RSE de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM). Le Groupe a réalisé l'évaluation RSE proposée par l'UIMM, obtenant la note de 18/20, attestant des efforts déployés pour améliorer l'impact environnemental et sociétal de ses activités.



Nom de l'établissement : FOSELEV SA
N° de rapport : UIMMALM13_202507_013

Performance Globale Industrielle	Résultats
	67,75 / 75
Gouvernance et Stratégie	14,00 / 15
Social / RH	15,00 / 15
Développement Produits / Marchés / Services	12,50 / 15
Production et impact environnemental	15,00 / 15
Ecosystème de l'entreprise	11,25 / 15

Depuis plus de 50 ans, la culture du Groupe repose sur l'exigence technique, la sécurité et la qualité. La structuration progressive de la démarche RSE et la préparation à la CSRD s'inscrivent dans cette continuité.

L'année 2025 marque ainsi une étape structurante : elle pose les fondations méthodologiques, organisationnelles et culturelles du futur rapport de durabilité conforme aux exigences Européennes.

MODÈLE D'AFFAIRES

La mission du Groupe FOSELEV est d'accompagner ses clients avec des solutions globales et intégrées qui associent proximité, expertise technique et maîtrise des exigences de sécurité et de qualité.

Le pôle Services & Logistique regroupe les activités de levage, de manutention, de transport, de logistique, d'élévation de personnel, de solutions modulaires et de formation, contribuant à assurer la fluidité et l'efficacité des opérations industrielles.

Le pôle Maintenance concentre l'expertise des équipes spécialisées en maintenance industrielle, nettoyage industriel, conception et fabrication, et gestion d'arrêts pour garantir la performance et la durabilité des installations, notamment dans des environnements sensibles tels que le nucléaire, la chimie et pétrochimie, le naval et maritime et l'énergie.

Le pôle Contracting assure la conception et la réalisation de grands projets industriels et de construction d'envergure, en s'appuyant sur un savoir-faire reconnu en ingénierie, tuyauterie industrielle, chaudronnerie, levage lourd, manutention complexe et management de chantiers multi-corps d'état.

Ces trois pôles se renforcent mutuellement et permettent à FOSELEV de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les études de faisabilité jusqu'à la réception des ouvrages, en passant par la réalisation.

La stratégie et le modèle d'affaires de FOSELEV conjuguent performance économique, excellence opérationnelle et responsabilité sociétale. Ils constituent le socle sur lequel le Groupe construit sa trajectoire de croissance durable et renforce sa capacité à accompagner ses clients vers des solutions industrielles plus sûres et plus performantes.

RESSOURCES

HUMAIN

- Entreprise familiale
- + de 3300 collaborateurs fidèles
- + de 55 ans d'expertise
- Technicité et savoir-faire multi-compétences
- Expertise sectorielle
- Culture entrepreneuriale

MATÉRIEL & IMPLANTATIONS

- 1300 engins (grues, nacelles, camions,...)
- 139 implantations de proximité en France
- + de 10 implantations à l'international

QUALITÉ & SÉCURITÉ

- Certification ISO 9001, ISO 19443, MASE, ISO 3834-2, APSAD, Certification Radioprotection
- Engagement & Politique Q3SER



ENSEMBLIER INDUSTRIEL ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES GRANDS DONNEURS D'ORDRES DU **BTP**, DE L'**INDUSTRIE**, DU **NUCLÉAIRE** ET DE L'**ÉNERGIE**



CRÉATION DE VALEUR

SERVICE CLIENT

- Optimiser les performances et moderniser les installations clients
- Accompagner les grands projets et résoudre des situations complexes
- Apporter de la sécurité
- Mise en conformité réglementaire
- Approche globale des besoins clients
- Proximité terrain

HUMAIN

- Transmission des savoir-faire
- Diversité des projets et mobilité interne

SOCIÉTALE

- Démarche d'achats responsables
- Relations éthiques et responsables

FINANCIER

- Chiffre d'affaires de 574 M€ en 2025



DOUBLE MATÉRIALITÉ

Dans le cadre de la préparation à la mise en conformité avec la CSRD, le Groupe FOSELEV a réalisé en 2025 une analyse de double matérialité conforme à la méthodologie développée par l'EFRAG, avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé en transition socio-écologique.

Sur la base de ses activités et de son modèle économique, FOSELEV a analysé les impacts et les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance du Groupe. Les enjeux de durabilité qui en résultent, constituent désormais un levier majeur pour orienter les décisions stratégiques et faire évoluer la Politique RSE vers une approche pleinement intégrée et cohérente.

Cette analyse de double matérialité s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, conforme aux exigences de l'ESRS 2 IRO 1 et est fondée sur les recommandations opérationnelles du guide méthodologique de l'EFRAG. Elle fait l'objet d'une révision annuelle, afin d'intégrer les évolutions des activités du Groupe, ainsi que l'émergence éventuelle de nouveaux enjeux.

Le processus de double matérialité suivi par FOSELEV repose sur cinq étapes structurantes, intégrant une analyse des enjeux conduite selon une double approche top-down et bottom-up, permettant de croiser les attentes réglementaires et stratégiques avec la réalité opérationnelle du Groupe :

- 1. Analyse du contexte** : identification des facteurs internes et externes susceptibles d'influencer la performance ESG du Groupe.
- 2. Consultation des parties prenantes internes** : échange avec les acteurs clés.
- 3. Identification et qualification des IRO (impacts, risques, opportunités)** : analyse des sujets ESG pertinents au regard des activités et de la chaîne de valeur.
- 4. Évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière** : appréciation de la gravité, de l'ampleur et de la probabilité des impacts, ainsi que de leurs potentiels effets sur la performance économique du Groupe.
- 5. Restitution et hiérarchisation des enjeux** : formalisation d'une matrice de double matérialité.

Cette approche structurée permet à FOSELEV de renforcer la robustesse de son pilotage ESG, d'aligner ses priorités sur les exigences de la CSRD et de traduire ses engagements en actions opérationnelles concrètes.

ANALYSE DU CONTEXTE

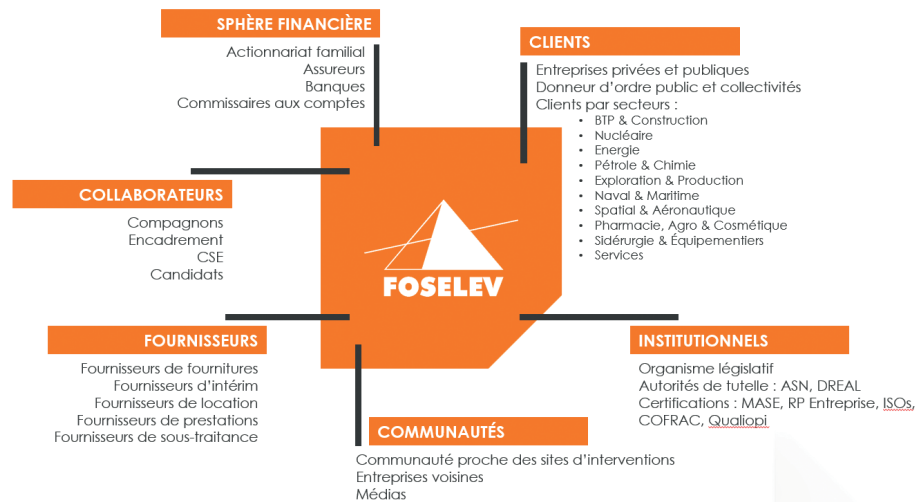
L'analyse de double matérialité s'appuie sur une compréhension approfondie de la chaîne de valeur du Groupe, de ses principales parties prenantes et de ses relations commerciales. La prise en compte du contexte de l'entreprise permet ainsi de mettre en lumière les facteurs internes et externes susceptibles d'influencer cette chaîne de valeur, ainsi que les attentes et préoccupations des parties prenantes.

En intégrant cette vision globale, FOSELEV peut mieux cerner les enjeux prioritaires, anticiper les risques émergents et saisir les opportunités stratégiques propres à son secteur d'activité. Cette démarche garantit que l'analyse de matérialité ne se limite pas à une approche générique, mais qu'elle reflète réellement les réalités opérationnelles, économiques et sociétales du Groupe.

De plus, l'analyse du contexte a été enrichie de plusieurs éléments : une revue des enjeux au regard du référentiel international SASB (Sustainability Accounting Standards Board) et d'un benchmark sectoriel. Ce benchmark croise les thématiques prioritaires de FOSELEV avec celles de ses pairs et des secteurs des services d'ingénierie et construction, ainsi que des machines et biens industriels.

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

FOSELEV identifie les parties prenantes clés qui interagissent avec le Groupe tout au long de sa chaîne de valeur : clients, fournisseurs, collaborateurs, actionnaires, institutions publiques, partenaires sociaux et acteurs du territoire. La prise en compte des parties prenantes permet d'identifier les principales relations et d'appréhender les attentes spécifiques de chaque partie prenante, renforçant ainsi la pertinence de l'analyse de double matérialité.



En 2024-2025, FOSELEV a engagé une démarche de consultation de ses parties prenantes internes, menée par un cabinet externe, et centrée sur les enjeux de durabilité. Cet exercice visait à identifier les principaux enjeux du Groupe au regard des perceptions et priorités des parties prenantes consultées.

IDENTIFICATION ET QUALIFICATION DES IROs

Les IRO (Impacts, Risques, Opportunités) occupent une place centrale dans la méthodologie d'analyse de la double matérialité, car ils servent de fil conducteur pour structurer l'identification, l'évaluation et la priorisation des enjeux de durabilité du Groupe.

Chaque IRO est identifié à partir des consultations et de l'analyse de la chaîne de valeur, puis rattaché à un enjeu. Les IROs sont qualifiés selon leur caractère avéré ou potentiel, positif ou négatif, ainsi que leur position dans la chaîne de valeur (amont, cœur d'activité, aval).

ÉVALUATION D'IMPACT ET MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

Chaque IRO fait l'objet d'une évaluation sur la base des critères suivants :

- Ampleur, Portée, Remédiabilité (matérialité d'impact)
- Amplitude financière et probabilité (matérialité financière)

Un système d'évaluation classe chaque IRO selon une grille allant de minimal à critique, permettant d'identifier les enjeux considérés comme matériels pour le Groupe.

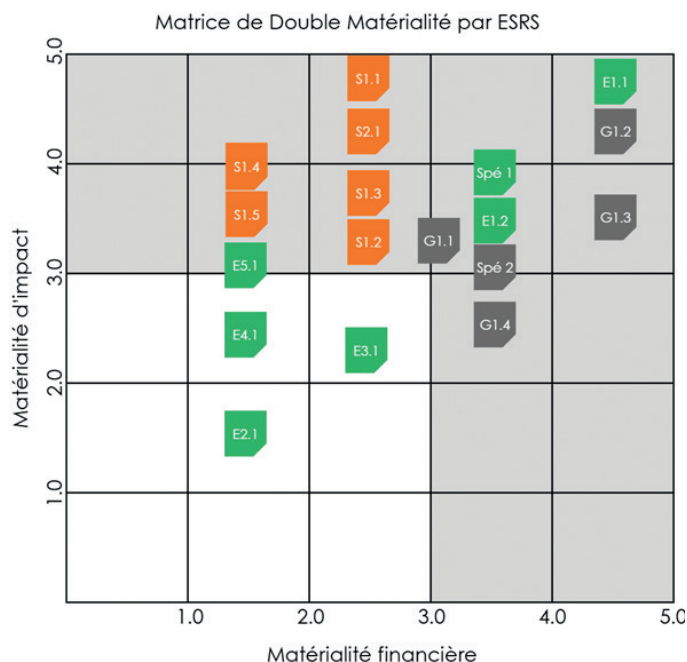
RÉSULTATS DE LA DOUBLE MATÉRIALITÉ

L'ensemble des enjeux identifiés au sein du Groupe FOSELEV a fait l'objet d'une évaluation systématique visant à apprécier à la fois leur niveau d'impact et leurs incidences financières. Chaque enjeu a ensuite été positionné au sein de la matrice de double matérialité.

Les 229 IROs recensés sont formalisés, documentés et actualisés dès que nécessaire, afin de garantir l'intégration, dans le présent rapport, des informations pertinentes au regard du principe de double matérialité, conformément aux exigences de l'ESRS 1. Ces travaux font ressortir 18 enjeux.

LISTE DES 18 ENJEUX

ENVIRONNEMENT	SOCIAL
E1.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre	S1.1 Santé et sécurité au travail
E1.2 Résilience des activités au changement climatique	S1.2 Recrutement et fidélisation dans les métiers techniques
E2.1 Pollution	S1.3 Développement du capital humain
E3.1 Eau et ressources marines	S1.4 Qualité de vie des collaborateurs
E4.1 Biodiversité et écosystèmes	S1.5 Diversité et inclusion
E5.1 Gestion des déchets	S2.1 Conditions de travail dans la chaîne de valeur
Spé 1 Innovation pour la durabilité	
GOUVERNANCE	
G1.1 Loyauté des pratiques	
G1.2 Achats responsables	
G1.3 Cybersécurité	
G1.4 Transition numérique	
Spé 2 Conformité réglementaire et haut niveau de qualité	



ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

- E1.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- E1.2 Résilience des activités au changement climatique
- E2.1 Pollution
- E3.1 Eau et ressources marines
- E4.1 Biodiversité et écosystèmes
- E5.1 Gestion des déchets
- Spé 1 Innovation pour la durabilité

La maîtrise de l'empreinte environnementale constitue une priorité pour FOSELEV. Présent sur plus de 139 sites et au cœur d'activités industrielles exigeantes, le Groupe est conscient des impacts associés à ses opérations.

E.1. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique constitue un enjeu stratégique majeur pour le Groupe, tant au regard de ses impacts environnementaux, que des risques et opportunités qu'il génère pour ses activités. Conformément aux exigences de la norme ESRS E1, le Groupe analyse le climat à la fois sous l'angle de ses émissions de gaz à effet de serre et de l'exposition de son modèle d'affaires aux risques physiques et de transition.

Dans le cadre de la transition vers une économie bas-carbone, FOSELEV identifie comme premier enjeu prioritaire la réduction progressive de ses émissions de GES (Gaz à effet de Serre) mise en œuvre à travers le plan d'atténuation. Cet engagement implique une évolution des pratiques opérationnelles, des choix énergétiques et des investissements.

Par ailleurs, le Groupe anticipe le fait que ses activités peuvent être affectées par des aléas climatiques croissants, ainsi que par les évolutions réglementaires et technologiques. Le renforcement de la résilience de son modèle d'affaires constitue ainsi un second enjeu structurant, intégrant la préparation d'un plan d'adaptation au changement climatique.

Ces deux enjeux, atténuation et adaptation, orientent les actions engagées, ainsi que celles en cours de déploiement.

E1.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre (plan d'atténuation)

Bilan carbone

La réduction des gaz à effet de serre (plan d'atténuation) est identifiée comme l'enjeu central de la démarche environnementale du Groupe. À ce titre, FOSELEV a structuré son action autour d'un Plan Carbone assorti d'objectifs clairs et mesurables, mobilisant à la fois ses collaborateurs et ses partenaires dans une dynamique collective de contribution à la lutte contre le changement climatique.

Après un premier Bilan Carbone® réalisé en 2019, FOSELEV a réalisé en 2024 son deuxième Bilan Carbone®, intégrant les 3 scopes (émissions directes et indirectes) sur les activités 2023. Ce nouvel exercice constitue l'année de référence retenue par le Groupe pour la définition et le pilotage de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce Bilan Carbone® sur les activités 2023 a été vérifié, approuvé et déposé sur le site de l'ADEME par un bureau d'études spécialisé. Il a permis d'établir un Plan Carbone 2023-2026 ambitieux, avec des actions concrètes pour atteindre les objectifs de réduction s'inscrivant dans une trajectoire de décarbonation conforme aux recommandations de l'Accord de Paris, avec un objectif de réduction de 26 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre l'exercice de référence 2023 et l'horizon 2026.

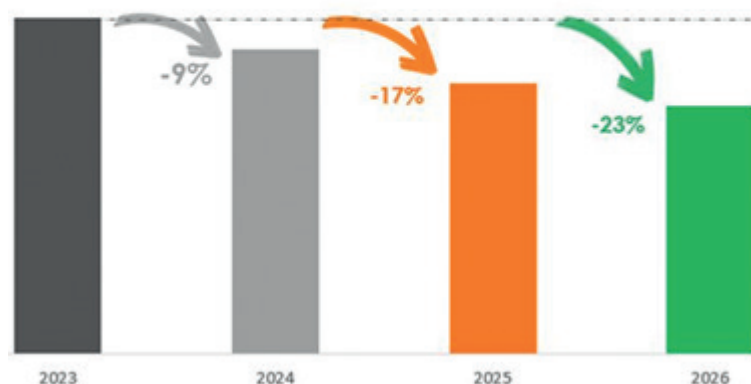
Ce Plan Carbone comprend une liste de 15 actions réparties en cinq axes principaux détaillés en Annexe 2 :

- Axe 1 : Energie des bâtiments
- Axe 2 : Transports, déplacements
- Axe 3 : Les achats
- Axe 4 : Immobilisations
- Axe 5 : Comptabilité carbone

Ces axes ont été déclinés après étude des postes d'émissions les plus émetteurs dans les activités de FOSELEV. Ainsi, certaines actions mises en place permettent une réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais ne font pas partie intégrante du pilier « Environnement ». Précisément, les axes 3 et 4 seront traités dans la partie Gouvernance.

Afin de s'assurer de la mise en œuvre effective du Plan Carbone et du respect des trajectoires de réduction, le Groupe suit trimestriellement ses performances de réduction des émissions de gaz à effet de serre. A fin 2025 les réductions sont de -17% et les projections pour 2026 amènent à -23% soit un résultat très proche de l'objectif.

**Réductions d'émissions de GES Scope 1 et 2
de 2023 à fin 2025 & prévisionnel 2026:**



Dans une logique d'amélioration continue et de suivi des engagements, un nouveau Bilan Carbone® a été réalisé en 2026 sur les activités 2025 pour les 3 scopes. Ce nouveau Bilan a pour but de vérifier l'avancement des objectifs de réduction fixés, mais aussi de réaliser le Plan Carbone pour les années 2026-2030 avec de nouvelles actions de réductions.

Ayant pour objectif l'amélioration du niveau de précision des données permettant le calcul du Bilan Carbone® du Groupe, cette année, l'analyse concernant les achats (intrants de biens, matières et de services), les énergies (électricité, gaz, carburant), les immobilisations (bâtiments, véhicules, machines, informatique), les déchets générés et les déplacements professionnels en avion ou en train a été réalisée sur 98% du chiffre d'affaires consolidé. Pour ce qui concerne les déplacements domicile/travail et les fuites de fluides frigorigènes, l'analyse a porté sur un périmètre représentatif comprenant plusieurs agences couvrant les trois pôles d'activités du Groupe et représentant 49 % du chiffre d'affaires consolidé.

Ce niveau de couverture, particulièrement significatif, permet de limiter le recours aux extrapolations et d'améliorer la précision de l'évaluation des émissions de GES, tout en renforçant la qualité et la fiabilité du processus de collecte des données.

A l'issue du Bilan Carbone® sur les données 2025, le nouveau Plan Carbone 2026-2030 a été organisé en quatre axes :

- Gestion des Bâtiments
- Gestion du Matériel roulant & Déplacements
- Gestion des Achats
- Gestion des Déchets

Ce bilan est lui aussi vérifié, approuvé et déposé sur le site de l'ADEME par un bureau d'études spécialisé.

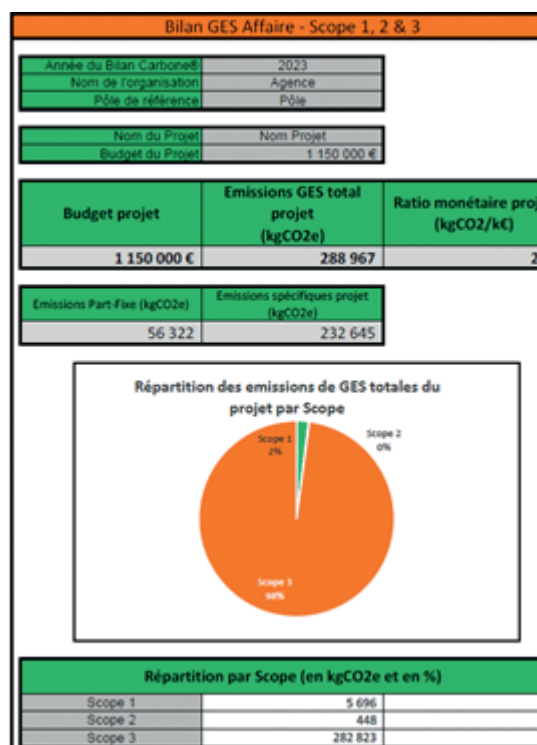
Dans une logique d'appropriation collective, chaque année, les résultats du Bilan Carbone®, ainsi que l'état d'avancement des plans d'actions associés, font l'objet d'une communication interne structurée.

En effet, l'ensemble des responsables d'agence et les référents QSSE ont été associés aux présentations des Bilans Carbone®, ainsi qu'au déploiement des Plans Carbone. Cette démarche vise à diffuser une véritable culture carbone au sein de l'organisation et à ancrer durablement les enjeux climatiques dans le pilotage opérationnel.

Afin d'aller plus loin dans la démarche, d'être le plus transparent et de répondre à un attendu Client, FOSELEV a développé en interne en 2024 une « Calcullette CO₂ Projets ». Cet outil, développé directement à partir des tableurs Bilan Carbone®, permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet en cohérence avec les catégories définies par le GHG Protocole (Scope 1, 2 et 3).

Le développement d'un tel dispositif permet de contribuer à la construction de projets plus responsables et alignés avec les objectifs de Développement Durable du Groupe, tout en apportant un volet de sensibilisation aux clients sur l'impact environnemental de leurs projets.

A travers la « Calcullette CO₂ Projets », FOSELEV renforce sa démarche RSE vis-à-vis de ses clients et de ses prestataires.



Gestion des Bâtiments

La maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments constitue un axe prioritaire du Plan Carbone du Groupe. Compte tenu de la diversité de ses activités industrielles et de la présence du Groupe sur plus de 139 sites, les usages énergétiques liés aux bâtiments (électricité, chauffage, climatisation, ventilation et équipements techniques) représentent un levier important de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sobriété énergétique et pilotage des usages

Dans le cadre de son Plan Carbone 2023-2026, le Groupe a engagé plusieurs actions visant à renforcer la sobriété énergétique.

Des consignes internes de réduction énergétique des consommations d'électricité, notamment liées à l'éclairage et au chauffage, ont été déployées sur l'ensemble des agences du Groupe. A travers ces consignes, FOSELEV poursuit la modernisation progressive de ses équipements avec l'installation de solutions de chauffage et de climatisation plus performantes sur plusieurs sites. Ces informations, portant sur les équipements en eux-mêmes, font l'objet de rappels réguliers, afin de garantir une utilisation raisonnée des infrastructures.

Au-delà de la modernisation de ses équipements énergétiques, FOSELEV veille à une utilisation responsable de ces derniers pour atteindre ses objectifs de sobriété énergétique. Afin de garantir une sensibilisation sur les bons gestes et réflexes liés à ce sujet, des consignes de régulation thermique des locaux ont été élaborées et sont diffusées deux fois par an, lors des changements de saison.



FOSELEV
CONSIGNES DE RÉGULATION THERMIQUE DES LOCAUX

Régler la climatisation avec 1°C de plus en été représente en moyenne 10% d'économie d'énergie.

26°C

En période de fortes chaleurs, la climatisation doit être réglée sur 26°C, et ne peut être mise en fonctionnement qu'à partir du moment où la température de la pièce dépasse les 26°C.
(Article R.241-30 du Code de l'Énergie)

- Pour conserver le maximum de fraîcheur dans la pièce, fermez les portes et les fenêtres lorsque la climatisation fonctionne.
- Éteignez la climatisation et fermez les rideaux le soir et le week-end.

Afin d'améliorer le rendement et de limiter la consommation des climatisations, leur entretien est vivement conseillé.

FOSELEV
CONSIGNES DE RÉGULATION THERMIQUE DES LOCAUX

Diminuer de 1°C la température permet de réduire la consommation annuelle en chauffage de 5 à 10 %.

19°C

Lorsque vous occupez les locaux, la température de la pièce doit être de 19°C.

17°C

Dès que vous quittez les locaux le soir, le chauffage doit être à 17°C.

16°C

Si vous vous absentez 24h, la température de la pièce doit être de 16°C.

8°C

Au-delà d'une absence de 48h, le chauffage ne doit pas dépasser les 8°C.

Il est interdit de mettre en place des actions de confortement telles que les chauffages d'appoint électriques.

Afin d'améliorer le rendement et de limiter la consommation des chauffages, leur entretien est vivement conseillé.

En plus des actions sur les équipements énergétiques, FOSELEV met en œuvre des actions de sensibilisation auprès de ses collaborateurs, notamment concernant les équipements électriques et numériques. C'est dans ce cadre que des consignes Numérique Responsable ont été créées. L'objectif est de partager les bonnes pratiques à suivre concernant l'utilisation des appareils et outils numériques. Conscients de l'évolution des usages dans ce domaine, FOSELEV a ajouté en 2025 une partie sur l'avancée de l'intelligence artificielle et son impact sur l'environnement.

Par ailleurs, le Groupe participe chaque année à la Digital Cleanup Day, cet engagement se traduit par le nettoyage des lecteurs réseaux et des boîtes mail notamment.

Consignes du Numérique Responsable

FOSELEV a une empreinte numérique annuelle estimée à plus de 1000 tonnes de CO₂. Réduisons notre impact grâce à ces gestes.

Extinction des appareils **OFF**
Eteindre l'ordinateur et l'écran en cas d'absence prolongée et en fin de journée permet de réduire la consommation et allonger la durée de vie des appareils

Gestion des impressions
Paramétrer les imprimantes en noir et blanc et recto verso par défaut

Nettoyer les lecteurs réseaux **Nettoyage**
Supprimer les fichiers obsolètes
Supprimer les doublons
Vider la corbeille

Optimisation de la boîte mail **Optimisation**
Minimiser l'envoi de pièces jointes
Optimisation des destinataires (Cc ou Cci)
Supprimer les mails inutiles et vider la corbeille
Se désabonner des newsletters non consultées

Optimisation de Teams **Optimisation**
Privilégier Teams plutôt que les mails pour les échanges qui n'ont pas besoin d'être conservés et d'avoir une valeur légale

Limitation de l'intelligence Artificielle **Limitation**
Solliciter l'IA uniquement sur des tâches très complexes et non pour des simples recherches. L'IA n'a pas vocation à remplacer un moteur de recherche
Etre précis et concis pour augmenter la pertinence des résultats
Favoriser les IA souveraines et énergétiquement sobres comme Mistral et bientôt Copilot
Respecter le principe de confidentialité cf note de service du 15/09/25

QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR L'IA
Une recherche sur un moteur de recherche émet environ 0,2g de CO₂
alors qu'une recherche par l'IA émet entre 10 et 50g de CO₂
En 2022, l'IA a généré 3 millions de tonnes de CO₂ = 20 milliards de kilomètres en voiture thermique
Le numérique est responsable de 3 à 4% des émissions de GES mondiales.
D'ici 2040 ces émissions pourraient augmenter de 60% à cause de l'IA

CONSTRUISSONS ENSEMBLE UN FUTUR POUR LA PLANÈTE

Ces consignes viennent compléter la charte informatique FOSELEV

Développement des énergies renouvelables

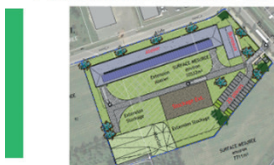
FOSELEV a engagé des actions en faveur de la production d'énergie renouvelable. Trois projets d'installation de centrales photovoltaïques ont été validés, avec pour objectif de permettre à certains sites de fonctionner partiellement en autoconsommation et de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone du Groupe.

Les centrales photovoltaïques des sites de FOSELEV AGINTIS Vénissieux et Normandie ont été installées en 2025. La centrale de FOSELEV CONGO sera installée en 2026.



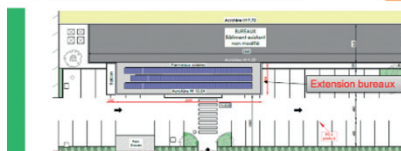
Projet Photovoltaïque

➤ FAG Normandie Pose centrale PV – Novembre 2025



Projet Photovoltaïque

➤ FAG Vénissieux Pose centrale PV – Juillet 2025



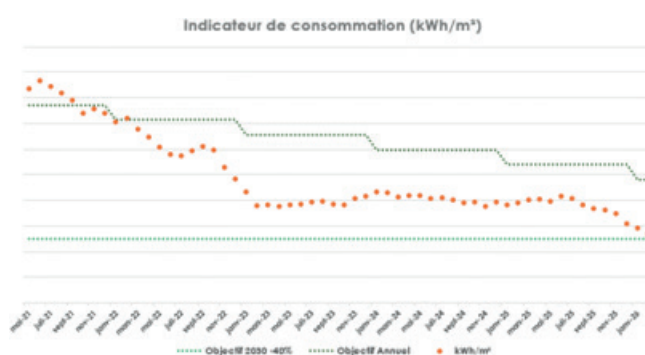
Amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Le Groupe a engagé sur un site pilote (FOSELEV AGINTIS, agence de Vénissieux), un plan de progrès énergétique pour lequel un objectif de réduction de 40% des consommations énergétiques entre 2019 et 2030 a été fixé.

Afin d'atteindre cet objectif de réduction des consommations, différentes opérations ont été lancées :

- Remplacement de l'intégralité des équipements d'éclairage par des équipements LED dans les bureaux et les ateliers
- Installation de la GTB (Gestion Technique des Bâtiments) afin de piloter les usages liés au chauffage et à la climatisation dans les bureaux
- Changement de l'intégralité des huisseries dans les bureaux sur le site principal
- Modernisation du chauffage par le remplacement des radiateurs d'ancienne génération, très énergivores, par des équipements offrant une meilleure performance énergétique
- Installation d'une centrale photovoltaïque de 19kW sur la toiture des locaux
- Amélioration de l'isolation des murs et plafonds

Chaque trimestre, des indicateurs de suivis (en kWh/m²) sont étudiés afin de quantifier le bénéfice des actions mises en place.



Par ailleurs, une étude conduite en 2025 dans deux ateliers a permis d'évaluer l'intérêt d'installation de déstratificateurs d'air. Ce type de dispositif permet de réduire d'environ 10 % les consommations liées au chauffage. Les résultats ont conduit au lancement d'un déploiement prévu sur quatre sites à partir de 2026.

Gestion du Matériel roulant & Déplacements

La mobilité et l'utilisation du matériel roulant constituent un poste significatif des émissions de gaz à effet de serre du Groupe, principalement au titre du scope 1 (consommation de carburants) et également au titre du scope 3 (achat du matériel roulant). La décarbonation progressive de ces activités représente ainsi un levier prioritaire des Plans Carbone 2023-2026 et 2026-2030 de FOSELEV.

Substitution des carburants fossiles

Afin de contribuer à la décarbonation de ses activités et de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, le Groupe a fait le choix d'augmenter sa part de carburants bas carbone en remplaçant progressivement le gazole par du biocarburant HVO (Hydrotreated Vegetable Oil), plus respectueux de l'environnement.

Depuis octobre 2023, FOSELEV utilise du HVO pour le fonctionnement d'une partie de ses grues et camions-bras. Le recours à ce carburant alternatif permet d'atteindre jusqu'à 90% de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à un carburant classique.

Depuis juin 2024, FOSELEV propose à ses clients cette solution de décarbonation à travers l'offre « Green Énergies by FOSELEV ». A travers cette offre tarifaire, FOSELEV s'engage à consommer la quantité de carburant HVO correspondant au gazole qui serait consommé par le matériel facturé dans une des agences du Groupe. Cette action concrète permet d'accompagner les clients dans leur réduction d'émissions de gaz à effet de serre de Scope 3. Ces réductions permises par l'utilisation du HVO sont explicitement indiquées sur les factures clients et font l'objet d'une vérification et d'un audit par des Commissaires Aux Comptes (CAC) chaque fin de semestre.

Grâce à l'utilisation de ce carburant alternatif, 5 000 tonnes de CO₂ ont été évitées depuis 2023 pour FOSELEV et ses clients.



CONSTRUISSONS ENSEMBLE UN FUTUR POUR LA PLANÈTE

NOTRE OFFRE GREEN ENERGIES BY FOSELEV TARIF VERT

JE FONCTIONNE AU BIO CARBURANT HVO

Jusqu'à -90% de CO₂

Pour tout complément d'information : greenenergies@foselev.fr

Optimisation des pratiques de conduite

Les activités de transport du Groupe représentant une source majeure d'émission de gaz à effet de serre, il est apparu primordial de mettre en œuvre des actions de diminution de ces émissions.

Une position affirmée et tournée vers une conduite plus économe a été adoptée par le Groupe. Cette position s'est traduite par le bridage de l'intégralité des poids lourds à 85km/h au lieu de 90km/h. Ceci permet une réduction de la consommation globale de carburant, et donc une réduction des émissions.

De plus, afin d'optimiser les pratiques de conduite, une formation à l'écoconduite est dispensée progressivement à l'intégralité des chauffeurs poids lourds FOSELEV. Ces formations, réalisées en interne par l'entité TECHNIC HYDRO FORMATION, permettent de sensibiliser les chauffeurs aux bons gestes qui permettent une meilleure fluidité de conduite et une économie de carburant.

Afin de structurer et certifier ses efforts, FOSELEV s'est engagé dans les programmes Objectif CO₂. Ces dispositifs nationaux sont portés notamment par l'ADEME, et accompagnent les entreprises du transport et de la logistique dans une démarche volontaire de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, à travers des engagements, des plans d'actions et, le cas échéant, une labellisation.

En 2025, FOSELEV MEDITERRANEE et FOSELEV RHONE DURANCE ont signées la charte d'engagement, tandis que FOSELEV SOLUTIONS TRANSPORTS a obtenu le label Objectif CO₂. L'objectif pour 2026 est d'étendre ce label à l'ensemble des agences de transport du Groupe, renforçant ainsi la performance environnementale globale des activités de mobilité.



Ces initiatives sont des éléments clés dans la stratégie de FOSELEV pour réduire ses émissions de GES imputables aux activités du pôle Services & Logistique. De plus, la circulation routière est un sujet qui touche la grande majorité des collaborateurs du Groupe. Aussi, des actions de sensibilisation sont également menées tout au long de l'année, notamment à l'occasion de la Journée internationale de la Préservation de la Couche d'Ozone, durant laquelle des bonnes pratiques d'écoconduite sont partagées avec l'ensemble des collaborateurs.



Également, à l'occasion de la Journée mondiale sans voiture, des consignes annuelles sont communiquées afin d'encourager, lorsque cela est possible, le recours à des alternatives moins émettrices et de rationaliser les déplacements professionnels. Le Groupe incite notamment à privilégier la visioconférence pour les réunions ne nécessitant pas de présence physique, ainsi que les modes de transport les plus sobres lorsqu'un déplacement reste indispensable. Cette démarche permet d'intégrer la dimension carbone dans l'organisation des missions et des réunions, tout en renforçant l'efficacité opérationnelle.



Électrification du parc

FOSELEV a lancé en 2024, via son entité FOSELEV ENERGIE, l'opération FOSELEV CHARGE. Cette opération consiste en l'installation de bornes de recharge sur l'ensemble des agences du Groupe. Cet investissement permet de soutenir la transition vers l'augmentation de la part de véhicules électriques, réduisant ainsi la pollution liée aux émissions de CO₂ lors des déplacements professionnels.

Cette expérience acquise en interne permet à FOSELEV ENERGIE de proposer ce service aux clients du Groupe et de développer une nouvelle activité bas carbone d'installation de dispositifs de recharge de véhicules électriques.



Dans le cadre de l'électrification de son parc, le renouvellement des véhicules légers suit les objectifs fixés par la réglementation, soit à terme 100% des renouvellements. Ainsi, le Groupe comprendra plus de 500 véhicules électriques au sein de sa flotte d'ici fin 2030.

En complément, FOSELEV investit dans l'achat d'engins électriques, tels que des chariots, nacelles et grues à petite capacité dans plusieurs agences. Ces engins permettent de réduire l'usage des machines thermiques, réduisant ainsi l'impact environnemental des activités.

E1.2 Résilience des activités au changement climatique (plan d'adaptation)

La résilience face au changement climatique constitue un levier important de la performance opérationnelle du Groupe FOSELEV. Cette démarche d'adaptation vise à intégrer progressivement les évolutions climatiques dans la gestion de la main d'œuvre, des machines et de l'immobilier, afin de garantir la continuité, la sécurité et l'efficacité des activités. Dans un contexte marqué par l'évolution des conditions climatiques, l'analyse de double matérialité a permis de confirmer que les enjeux d'adaptation pour le Groupe contribueront à la continuité et à la qualité des services.

Ces travaux d'identification des impacts, risques et opportunités ont permis de déterminer certains facteurs d'exposition physique susceptibles d'affecter ponctuellement les opérations. Ces situations peuvent nécessiter des ajustements organisationnels ou techniques, afin de préserver la sécurité des équipes et la fiabilité des prestations, sans remettre en cause la solidité globale du modèle opérationnel du Groupe.

Dans cette continuité, le Groupe FOSELEV lancera en 2026 l'étude du plan d'adaptation au changement climatique visant à structurer, formaliser et renforcer les actions déjà engagées. Ce plan s'inscrit dans une démarche stratégique d'anticipation et de gestion des risques, intégrant pleinement la gestion des risques et des situations de crise dans la stratégie de développement du Groupe. Celui-ci capitalisera sur l'identification initiale des risques issus de l'analyse de double matérialité et les travaux conduits dans le cadre de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC). Il aura pour objectif d'identifier les vulnérabilités liées aux changements climatiques, de hiérarchiser les leviers d'adaptation et de déployer des mesures adaptées sur l'ensemble des sites et activités concernés.

Le plan d'adaptation prendra en compte les risques climatiques actuels et futurs, notamment la capacité à opérer dans des conditions climatiques extrêmes (chaleur, pollution, intempéries), l'utilisation des équipements dans ces contextes contraints, l'intégration des risques à long terme (zones inondables, zones exposées à l'aridification) dans les réflexions relatives à l'implantation et à l'évolution de certains sites dans une logique de gestion prudente des risques et des investissements. Il s'appuiera également sur la réalisation de scénarios de fluctuations climatiques et de catastrophes, afin de renforcer la préparation et la résilience du Groupe face à des événements extrêmes.

La mise en œuvre du plan fera l'objet d'un suivi régulier, appuyé par des indicateurs dédiés, afin d'assurer une amélioration progressive et mesurable de la capacité d'adaptation du Groupe FOSELEV, en cohérence avec ses objectifs de durabilité, de résilience et de performance opérationnelle.

E.2. POLLUTION

Les activités du Groupe FOSELEV présentent une exposition limitée aux émissions polluantes directes significatives. Les travaux d'évaluation menés dans le cadre de l'analyse de double matérialité ont fait ressortir certaines situations de pollution potentielles, sans toutefois mettre en évidence d'impacts (ou de risques financiers) d'ampleur suffisante pour conférer à cet enjeu un caractère matériel à ce stade.

Les impacts, risques et opportunités (IRO) analysés concernent essentiellement des situations ponctuelles et localisées, liées à des événements accidentels tels que des fuites occasionnelles d'huiles hydrauliques sur engins, des risques de déversement de produits stockés ou encore des interactions limitées avec les milieux aquatiques lors d'opérations de lavage ou de nettoyage. Ces situations, bien que prises en compte, présentent une probabilité d'occurrence faible et une portée restreinte, et font l'objet de procédures opérationnelles permettant une maîtrise rapide et efficace des impacts, limitant ainsi leurs conséquences environnementales et financières.

Par ailleurs, certaines émissions atmosphériques de faible intensité, notamment les fumées de soudage, sont identifiées et traitées à l'aide de dispositifs de captation adaptés. D'autres impacts diffus, comme l'émission marginale de microplastiques liée à l'usure des pneus d'engins demeurent non significatifs au regard des critères de matérialité retenus. Les activités maritimes ou industrielles du Groupe peuvent, dans des cas exceptionnels, générer des risques de pollution accidentelle des milieux aquatiques, lesquels restent rares, encadrés et maîtrisés dans le cadre des dispositifs existants.

Cette maîtrise repose sur un ensemble de mesures structurantes de prévention et de contrôle, qui constituent le socle de la gestion environnementale du Groupe, parmi lesquelles :

- La maintenance préventive systématique du parc matériel
- L'équipement des engins et véhicules en kits antipollution et matériels conformes ADR
- L'utilisation de bacs de rétention et de zones de stockage adaptées aux produits sensibles
- L'organisation du stockage des substances selon leur compatibilité chimique
- Le suivi des déchets dangereux via les BSDD (Bordereaux de Suivi des Déchets Dangereux).

L'ensemble de ces dispositifs contribue à réduire significativement la probabilité d'incident, tout en garantissant une capacité d'intervention rapide en cas d'événement. Dans ce contexte, et tout en maintenant une vigilance continue, l'enjeu « Pollution » n'a pas été retenu comme matériel dans l'analyse de double matérialité 2025.

E.3. EAU ET RESSOURCES MARINES

Les activités du Groupe FOSELEV présentent une exposition limitée aux enjeux liés à l'utilisation de l'eau et aux milieux aquatiques, compte tenu de leur nature. Ces activités ne reposent pas sur des procédés intensifs en eau et ne génèrent pas de rejets directs substantiels vers les milieux aquatiques, ce qui limite les impacts et dépendances potentielles associés à cette ressource.

Les travaux d'analyse ont néanmoins permis d'identifier certains risques ponctuels et localisés, principalement liés aux opérations de lavage. Ces situations présentent une probabilité faible et une portée limitée, et sont encadrées par des mesures de prévention et de traitement adaptées. De même, les activités maritimes du Groupe n'ont fait apparaître que des risques accidentels isolés, maîtrisés dans le cadre des dispositifs existants, sans incidence durable sur les écosystèmes aquatiques ou marins.

Par ailleurs, aucune dépendance opérationnelle notable n'a été identifiée vis-à-vis des ressources en eau douce ou des milieux marins. L'analyse n'a pas non plus mis en évidence d'exposition financière significative liée à une éventuelle raréfaction de la ressource en eau ou à une dégradation de la qualité des milieux aquatiques. Les impacts recensés ont ainsi été jugés de faible intensité, en deçà des seuils de matérialité définis.

Dans ce contexte, l'enjeu « Eau » n'a pas été retenu comme matériel à ce stade. Le Groupe maintient toutefois une vigilance continue sur l'évolution de ses consommations et sur les contraintes locales susceptibles d'affecter certains sites. L'ESRS E3 restera intégré aux revues périodiques de la matérialité, afin d'assurer un suivi conforme aux exigences réglementaires et d'anticiper toute évolution des contextes opérationnels ou climatiques.

E.4. BIODIVERSITE ET ECOSYSTEMES

Dans le cadre de l'identification de ses impacts sur le capital naturel, le Groupe FOSELEV a analysé les interactions potentielles de ses activités avec la biodiversité et les écosystèmes (ESRS E4). Cette évaluation a pris en compte les pressions directes liées à l'occupation des sols, aux perturbations d'habitats, ainsi que les dépendances aux services écosystémiques. À l'issue de l'analyse de double matérialité, cet enjeu n'a pas été considéré comme matériel. Les activités du Groupe, réalisées principalement sur des sites tiers, limitent les transformations directes d'habitats naturels, l'artificialisation des sols ou l'exploitation de ressources biologiques. Les impacts identifiés ont ainsi été jugés de portée et d'intensité limitées, et les risques financiers associés non significatifs à ce stade.

Néanmoins, le Groupe s'inscrit dans une démarche de contribution volontaire à la préservation du vivant. À ce titre, une opération de parrainage de ruches, intitulée « Un SIREN, une REINE », a été lancée en 2025 à l'occasion de la Journée Mondiale des Abeilles, en partenariat avec l'association Un Toit Pour les Abeilles. Cette initiative permet à chaque agence de soutenir la biodiversité. L'opération sera reconduite en 2026 afin d'en étendre la portée.



Par ailleurs, chaque année, un Challenge Environnement est organisé autour de thèmes variés. En 2025, ce challenge a porté sur la végétalisation : Cœur de Verdre a été annoncé aux collaborateurs à l'occasion de la Journée Mondiale des Forêts, le 21 mars. Le but pour les agences était de créer des espaces verts sur site afin de réintégrer la biodiversité dans leur environnement de travail. Les agences lauréates ont reçu un trophée pour récompenser leur implication.

Les challenges environnementaux contribuent à l'intégration de la RSE dans les filiales du Groupe.



Bien que cet enjeu n'ait pas été jugé matériel, le Groupe maintient un suivi périodique de ses interactions avec les écosystèmes dans le cadre de son processus de revue des enjeux de durabilité.

E.5. UTILISATION DES RESSOURCES ET ECONOMIE CIRCULAIRE

L'utilisation des ressources et l'économie circulaire constituent un enjeu de durabilité identifié comme matériel pour le Groupe FOSSELEV, au regard de la gestion des déchets générés par ses activités. Cette matérialité se concentre exclusivement sur la gestion des déchets, les autres dimensions de l'ESRS E5 n'ayant pas été jugées significatives à ce stade.

Gestion des déchets

La gestion des déchets s'inscrit comme un axe opérationnel des activités du Groupe FOSSELEV. Les impacts, risques et opportunités (IRO) analysés portent principalement sur la production de déchets et sur les modalités de tri, de valorisation et d'élimination mises en œuvre. Ces enjeux sont intégrés dans une logique de maîtrise des pratiques, visant à limiter les impacts environnementaux tout en sécurisant la conformité réglementaire et l'efficacité opérationnelle. À ce titre, la gestion des déchets représente également une opportunité d'optimisation, notamment par la réduction des volumes produits, la valorisation des déchets et le réemploi des équipements lorsque cela est possible.

Dans cette dynamique, le Groupe déploie des actions destinées à sensibiliser les équipes et à harmoniser les pratiques sur l'ensemble de ses sites. Chaque année, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, des consignes opérationnelles sont diffusées afin de rappeler les règles de tri et de gestion adaptées aux différents types de déchets. En 2025, cette démarche a été complétée par l'organisation de causeries dédiées à la gestion des déchets. Cette initiative a permis de renforcer l'appropriation des bonnes pratiques et d'alimenter une démarche d'amélioration continue à partir des retours du terrain.

L'ensemble de ces actions traduit la volonté du Groupe FOSELEV de structurer durablement la gestion de ses déchets, de limiter les impacts associés et de valoriser les flux inévitables, tout en accompagnant l'évolution des pratiques et des attentes réglementaires.

SPÉ 1 INNOVATION POUR LA DURABILITE

L'innovation pour la durabilité constitue un enjeu stratégique pour FOSELEV dans un contexte de transition écologique et de pression croissante pour réduire l'empreinte environnementale des industries. Cette dynamique d'innovation permet au Groupe de renforcer sa compétitivité tout en répondant aux exigences environnementales et sociétales.

Politique du Groupe

FOSELEV place l'innovation au cœur de sa stratégie de développement durable, avec trois axes principaux :

- Décarbonation des activités du Groupe : mettre en œuvre des solutions visant à réduire l'impact carbone des interventions
- Développement d'activités bas carbone : proposer des offres pour soutenir la transition vers une économie bas-carbone
- Création d'activités à visée régénérative : développer des projets et pratiques qui restaurent et améliorent l'environnement, avec l'objectif de constituer un pôle « activités régénératives » à horizon 2030.

Cette dynamique repose sur la conviction profonde du Groupe : « Construisons ensemble un futur pour la planète ».

Actions mises en œuvre

Pour concrétiser ces axes stratégiques, FOSELEV déploie plusieurs initiatives :

- Décarbonation des activités du Groupe :
 - Green Energies by FOSELEV (cf E1.1)
 - Projet d'électrification et/ou retrofit des engins (grues, camions, nacelles, chariots)
 - Projet de solutions de réduction des consommations et des émissions grâce à de nouvelles technologies et de nouveaux additifs
 - Batterie électrique de chantier : FOSELEV AGINTIS expérimente l'alimentation des postes à souder par batteries électriques de chantier en lieu et place des groupes électrogènes, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de soudage
- Développement d'activités bas carbone : FOSELEV CHARGE (cf E1.1)
- Création d'activités à visée régénérative : lancement de recherches et analyses pour identifier et développer des activités régénératives

Grâce à cette approche, FOSELEV vise à réduire son impact environnemental, faire évoluer les pratiques du marché et renforcer son rôle d'acteur industriel responsable et engagé.

SOCIAL

L'analyse de double matérialité conduite en 2025, dans le cadre de la préparation à la future mise en conformité CSRD, a mis en évidence plusieurs enjeux sociaux structurants pour le Groupe : la santé et la sécurité au travail, le recrutement et la fidélisation dans les métiers techniques, le développement des compétences, la qualité de vie au travail, la diversité et l'inclusion, ainsi que les conditions de travail au sein de la chaîne de valeur.

Ces priorités reflètent la nature des activités du Groupe, caractérisées par des environnements industriels exigeants, ainsi que la volonté de placer le capital humain au cœur de sa stratégie de développement durable.

Le Groupe FOSELEV affirme ainsi son engagement en faveur du respect et de la promotion des droits fondamentaux, en s'appuyant sur les principes énoncés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne.

À travers ses politiques internes, ses dispositifs de prévention et ses pratiques, FOSELEV veille à garantir un environnement de travail éthique et respectueux, dans lequel les droits de chaque collaborateur sont protégés.

SOCIAL

S1.1 Santé et sécurité au travail

S1.2 Recrutement et fidélisation dans les métiers techniques

S1.3 Développement du capital humain

S1.4 Qualité de vie des collaborateurs

S1.5 Diversité et inclusion

S2.1 Conditions de travail dans la chaîne de valeur

S.1. PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

Dans la continuité de ces engagements, le Groupe structure son action autour des enjeux relatifs à son propre personnel, conformément aux exigences du standard ESRS S1. Ces enjeux couvrent la santé et la sécurité au travail, le recrutement et la fidélisation dans les métiers techniques, le développement du capital humain, la qualité de vie des collaborateurs ainsi que la diversité et l'inclusion.

S1.1 Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail constituent un axe prioritaire de la politique sociale du Groupe FOSELEV. L'enjeu est défini comme la volonté de « garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous les collaborateurs ». La santé et la sécurité des derniers constituent un enjeu stratégique pour le Groupe FOSELEV, en raison de la nature à risques de ses activités de levage, de manutention et de services industriels. Les travaux d'identification des impacts, risques et opportunités (IRO) ont mis en évidence plusieurs thématiques structurantes :

- Les accidents du travail et incidents liés aux opérations sur sites et chantiers
- Les troubles musculosquelettiques et autres effets liés aux postures professionnelles
- Les risques psychosociaux
- Les enjeux de santé mentale et bien-être des collaborateurs.

La maîtrise de ces risques contribue non seulement à protéger le personnel, mais également à préserver la continuité des opérations et la performance globale de l'entreprise.

Politique QSSE

FOSELEV s'appuie sur une politique Qualité, Sécurité, Santé et Environnement (QSSE) formalisée et actualisée chaque année afin d'accompagner l'évolution des pratiques et de renforcer la culture de prévention, aussi bien en agence que sur le terrain. Véritable socle de l'organisation, cette politique traduit l'engagement du Groupe à prévenir les risques professionnels, à améliorer en continu les conditions de travail et à préserver la santé physique et mentale de ses collaborateurs.

Actions mises en œuvre

Dans le cadre de cette politique, le Groupe déploie un ensemble d'actions structurées autour de la prévention, de la responsabilisation managériale et de l'amélioration continue des conditions de travail.

Prévention des risques professionnels

La prévention constitue le premier levier d'action du Groupe. L'accueil des nouveaux arrivants est un moment clé pour sensibiliser aux enjeux QSSE. Chaque collaborateur bénéficie d'un parcours structuré comprenant :

- Une réunion de sensibilisation aux risques professionnels
- Un livret d'accueil sécurité
- Une vidéo de prévention
- Un test de repérage des risques validant les acquis.

En complément, des ateliers réguliers sont organisés afin de former les équipes aux gestes de premiers secours et aux conduites à adopter en cas d'incendie, contribuant ainsi à renforcer durablement la culture sécurité au sein du Groupe.

FOSELEV considère que l'information est un levier essentiel pour réduire les risques. Ainsi, chaque collaborateur est régulièrement informé des accidents pouvant survenir et des mesures prises pour les prévenir. L'objectif du Groupe est de réduire au maximum le risque d'accident en entreprise, en identifiant les risques, en mettant en place des actions préventives et en effectuant des contrôles réguliers sur le terrain.

Incitation à la performance sécurité

Depuis plusieurs années, FOSELEV a intégré un critère QSSE dans le calcul de la rémunération variable des responsables de centres de profit. Une part de leur rémunération variable dépend désormais directement des résultats sécurité obtenus sur leur périmètre de gestion. Cette mesure vise à renforcer leur implication dans la prévention des risques et à ancrer durablement une culture sécurité exigeante et partagée.

Les résultats de ces initiatives sont visibles. En deux ans le taux d'accidents au travail a baissé de 2% entre 2022 et 2024. Ces chiffres illustrent l'efficacité des actions mises en place et témoignent de l'engagement continu du Groupe en matière de sécurité et de bien-être des collaborateurs.

Santé physique et mentale

FOSELEV adopte une approche globale de la santé au travail, intégrant la prévention des risques physiques, la prise en compte des risques psychosociaux et l'amélioration des conditions de travail.

Conscient que certains risques, tels que les troubles musculosquelettiques, peuvent se manifester à long terme, le Groupe a déployé des formations aux gestes et postures au sein de plusieurs entités, notamment TECHNIC HYDRO FORMATION et MOREAU LEVAGE ET TRANSPORTS. Ces actions visent à prévenir les troubles musculosquelettiques et à améliorer les pratiques professionnelles. Ces sessions ont permis de prévenir les risques liés aux postures, d'augmenter la prise de conscience autour des risques liés aux mauvaises postures et d'améliorer les conditions de santé et sécurité au travail.

Des initiatives locales complètent ce dispositif afin de limiter l'exposition aux contrastes climatiques :

- Tests de rafraîchisseurs d'air dans les ateliers de FOSELEV AGINTIS (déploiement prévu en 2026)
- Installation saisonnière d'une bâche anti-UV sur la verrière d'un atelier pour limiter l'exposition à la chaleur.

Chez FOSELEV, la démarche de prévention des risques prend autant en compte les risques physiques que les risques psychologiques. Afin de sensibiliser les collaborateurs à ces risques et à ouvrir la parole sur ces sujets parfois tabous, des actions de sensibilisation au bien-être et à la gestion du stress sont menées au sein de certaines entités, telles que des causeries dédiées ou des questionnaires d'évaluation des risques psychosociaux.

FOSELEV Société : COFICIEL Agence : Lyon		CAUSERIE Q.3S.E.R LT 52-15-Ind J-PRO QUA 62	Date : 28/11/2024 Secteur : Page : /
☐ QUALITE ☐ SECURITE ☒ SANTE ☐ SURETE ☐ ENVIRONNEMENT ☐ Radioprotection ☐ Plan de Prévention			
ANIMATEUR DE LA CAUSERIE : Chloé MERCIER		Visa :	
THEME DE LA CAUSERIE : Risques psychosociaux			
Points abordés :			
Qu'est ce que c'est et quelles sont les conséquences ?			
➤ Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. ➤ Impact sur la santé des individus, les risques psychosociaux. ➤ Impact sur le fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...).			

Par ailleurs, depuis 2022, le Groupe FOSELEV met à disposition un pack d'assistance psychologique pour les collaborateurs, dont la mise en place d'une cellule d'assistance déployable en cas d'accident ou d'agression sur chantier.

En complément, les CSE proposent diverses initiatives favorisant la convivialité, la cohésion d'équipe et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, contribuant ainsi au bien-être global des collaborateurs.

Lutte contre les violences et discriminations

FOSELEV adopte une démarche proactive en matière de lutte contre les violences et les discriminations. Le Groupe a mis en place un ensemble de dispositifs visant à accompagner les collaborateurs victimes de violences conjugales et à outiller les managers dans leur rôle d'accompagnement.

C'est dans cette optique que le Groupe a élaboré :

- Un guide pratique à destination de chaque employé pour identifier les victimes de violences et les aider à signaler leur situation auprès des organismes dédiés
- Une charte d'engagement de lutte contre les violences conjugales, afin de structurer et informer de la prise de position de FOSELEV sur ce sujet
- Une fiche pratique à destination des managers leur prodiguant des conseils sur l'accompagnement à fournir en cas de besoin
- Une affiche diffusée dans l'intégralité des agences reprenant les informations clés pour l'accompagnement des victimes de violences conjugales
- Un protocole interne spécifique avec nomination d'une Référente Violences Conjugales pour rassurer, accompagner et protéger les victimes de violences, en assurant leur sécurité et leur bien-être au sein de l'entreprise.



Ces actions illustrent l'engagement profond de FOSELEV pour un environnement de travail où les collaborateurs se sentent soutenus, protégés et respectés, et où la lutte contre les violences fait partie intégrante de la culture d'entreprise.

Dans le cadre de sa politique d'inclusion et de lutte contre les discriminations, FOSELEV a lancé une campagne de causeries pour sensibiliser ses collaborateurs au sexisme en entreprise. Cette initiative repose sur des temps d'échanges entre les responsables d'agences et l'ensemble du personnel interne, et se décline à travers une vidéo humoristique.

La vidéo, réalisée avec la participation des voix des salariés FOSELEV, présente de manière ludique et engageante différentes situations problématiques où des comportements sexistes se manifestent. Elle met en lumière les bons comportements à adopter pour garantir un environnement de travail respectueux et inclusif pour tous.

Grâce à cette approche originale, FOSELEV encourage ses équipes à prendre conscience des attitudes sexistes et à s'engager activement dans la construction d'un climat de travail basé sur l'égalité, le respect et l'inclusion.

S1.2 Recrutement et fidélisation dans les métiers techniques

Attirer et fidéliser les talents dans les métiers techniques constitue un enjeu clé pour la pérennité et la compétitivité du Groupe FOSELEV. Cet enjeu est défini comme la nécessité d'attirer et retenir les talents dans un contexte de pénurie de compétences techniques. Le Groupe attache une attention particulière à sa capacité à attirer, former et fidéliser durablement les talents intervenant sur ses activités de services industriels.

L'analyse des impacts, risques et opportunités (IRO) met en évidence que cet enjeu recouvre à la fois une dimension opérationnelle liée à la transmission des savoir-faire et à la continuité des activités, et une dimension stratégique, à travers le développement d'une marque employeur responsable et attractive. La capacité du Groupe à proposer des parcours professionnels, des conditions de travail adaptées et des perspectives d'évolution, constitue ainsi un levier essentiel de performance sociale et économique.

Politique de recrutement

FOSELEV déploie une politique de recrutement structurée, fondée sur l'attractivité des métiers, la fidélisation des collaborateurs et la promotion de la diversité et de l'égalité de traitement. Cette politique vise également à favoriser l'inclusion de publics spécifiques, tels que les jeunes, les alternants, les personnes en reconversion professionnelle ou éloignées de l'emploi.

Cette politique s'applique à toutes les étapes du cycle de vie du collaborateur : recrutement, formation, évolution professionnelle et mobilité interne.

Actions mises en œuvre

Féminisation des métiers techniques

La féminisation des métiers historiquement masculins constitue un levier prioritaire d'élargissement du vivier de compétences.



Elles sont soudeuses, grutières, capitaines de bateaux, ... et au quotidien, de plus en plus de femmes rejoignent les équipes sur des postes techniques, notamment avec :

- Un cursus de formation de 6 mois, en association avec nos partenaires, afin de former à la conduite de poids lourds une dizaine de femme
- L'intégration de femmes dans nos équipes de métallurgie et de chaudronnerie, par exemple :
 - Au sein de l'atelier de chaudronnerie de CIMAT SARTEC, à la suite d'une réorientation professionnelle
 - Avec la participation d'une soudeuse de CIMAT Laudun au championnat de France de soudure pour la session 2023.



Promotion de l'alternance

FOSELEV positionne l'alternance comme un pilier central de sa stratégie de recrutement et de transmission des savoir-faire.

Chaque année, une campagne de recrutement est menée en fonction des besoins réels identifiés dans les différentes entités du Groupe. En 2025, ce sont ainsi 70 nouveaux alternants qui ont été recrutés, témoignant d'un investissement concret et croissant en faveur de la formation et de la transmission des savoirs. Au total, 121 alternants étaient présents dans le Groupe en 2025.

L'ensemble des alternants accueillis au sein du Groupe sont invités courant octobre à participer à une réunion d'accueil en visioconférence, visant à leur permettre de mieux appréhender leur environnement organisationnel et leurs droits et devoirs au sein de l'Entreprise.

L'entreprise met également un point d'honneur à assurer un suivi qualitatif de l'alternance, à travers l'élaboration d'un rapport dédié, incluant le bien-être des alternants et le développement de leurs compétences.

En parallèle, FOSELEV suit de près les taux de transformation des contrats d'alternance en CDI et réalise des analyses approfondies sur les départs, afin d'identifier les leviers d'amélioration continue. Cette approche globale reflète un engagement durable en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

Dans l'objectif de trouver et de fidéliser les collaborateurs de demain, de nombreux stages sont proposés chaque année dans l'ensemble du Groupe, sur un large choix de formations et de diplômes. De la même manière, et dans le cadre de l'implantation de FOSELEV à l'International, le Groupe poursuit le recours au Volontariat International en Entreprise (VIE), déjà engagé depuis plusieurs années qui permet à de jeunes collaborateurs de découvrir les métiers du Groupe à l'export avant d'envisager une carrière au sein du Groupe.

FOSELEV
Société par Actions

ÉVALUATION PERSONNELLE

Critères	Notes (1 à 5)					Commentaires éventuels
	1	2	3	4	5	
Compétences professionnelles						
Prise en main des activités confiées						
Esprit d'initiative et autonomie						
Motivation						
Adaptabilité (s'adapter aux codes de l'entreprise, etc.)						
Disponibilité						
Organisation son travail						
Capacité à communiquer et travailler en équipe						
Capacité à travailler sous pression						
Compétences personnelles						
Intégration au sein de l'équipe						
Assiduité ponctualité						
Respect des consignes et de la discipline						
Savoir-être						
Politesse						
Conscience professionnelle						
Sens des responsabilités						
OSSE						
Respect des règles / procédures						
Qualité						
Part des activités individuelles						
SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION						
RELATION ÉCOLE						
Appréciation relation école (communication, gestion, suivi, etc.) :						

FOSELEV
Société par Actions

COMPTE RENDU - SUIVI FIN DE PÉRIODE D'ESSAI ALTERNANCE
TUTEUR/ALTERNANT
LT 8-27.indd 0

SOCIÉTÉ	
AGENCE	
NOM, PRENOM, FONCTION TUTEUR/TUTRICE	
NOM, PRENOM, FONCTION ALTERNANT(S)	
DIPLOME PRÉPARÉ	

Cet entretien, qui doit avoir lieu au plus tard 1 semaine avant la fin de la période d'essai, permet de faire un premier bilan sur l'intégration de votre collaborateur alternant et de vous projeter sur les mois à venir. Il doit être réalisé dans un moment propice à l'échange entre le tuteur et l'alternant.

Choix : Que chaque partie exprime sa volonté de s'engager durablement dans la relation de travail.

Date de l'évaluation	... / ... / 2022
-----------------------------	------------------

Nature des activités confiées à l'alternant au sein de l'entreprise :	- - - -
En adéquation avec la fiche « Projet alternance » :	OUI ☐ NON ☐
Si concerné, projet d'étude envisagé :	

Recrutement solidaire

En 2025, FOSELEV a rejoint un mouvement initié par la région AURA (Auvergne Rhône-Alpes) visant à favoriser la recommandation de candidats via la plateforme Huggy. L'objectif de ce projet est d'offrir aux candidats présélectionnés la possibilité de bénéficier de recommandations, améliorant ainsi leur visibilité et leur intégration sur le marché du travail.

Deux sites du Groupe participent activement à ce projet et suivent la charte du recrutement circulaire. Ce système innovant permet une traçabilité renforcée des recommandations de candidats, assurant ainsi un suivi transparent et efficace tout au long du processus de recrutement. À l'issue de la phase de test, une analyse des bénéfices et des modalités de déploiement est en cours afin d'évaluer la poursuite de l'initiative en 2026.



Nous sommes acteurs du mouvement du Recrutement Circulaire !

Découvrez le pouvoir de la recommandation dans un processus de recrutement

S1.3 Développement du capital humain

Le développement du capital humain constitue un levier clé pour la performance collective et la pérennité des activités de FOSELEV. Dans un environnement industriel en constante évolution, marqué par la montée en compétences techniques, la digitalisation progressive des métiers et l'évolution des exigences réglementaires, le Groupe accompagne ses collaborateurs afin de maintenir, renforcer et faire évoluer leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel.

Cet enjeu vise à sécuriser les trajectoires professionnelles, à développer la polyvalence et l'expertise technique des équipes, à soutenir l'innovation et la performance opérationnelle, et à contribuer à la durabilité des emplois au sein du Groupe. L'analyse des impacts, risques et opportunités (IRO) met en évidence que l'investissement dans les compétences constitue à la fois un facteur de robustesse opérationnelle et un atout d'attractivité et de fidélisation.

Politique de formation et d'accompagnement

Conscient que la formation est un facteur clé de la performance et de l'attractivité, FOSELEV a mis en place depuis plus de 30 ans une politique volontariste de développement des compétences, structurée autour de son organisme de formation interne TECHNIC HYDRO FORMATION. Cet organisme est spécialisé dans des domaines clés tels que le Levage, la Manutention, l'Élévation de personnel, la Sécurité, la Mécanique industrielle et le Soudage. Agréé et certifié, ce centre basé à Aix-en-Provence s'étend également à Vénissieux pour le Centre de perfectionnement Soudage et à Dunkerque depuis 2025. Il est composé d'une équipe de formateurs professionnels expérimentés.

Le Groupe consacre chaque année un budget formation équivalant à 5% de sa masse salariale, soit un effort cinq fois supérieur au minimum réglementaire de 1%, démontrant son engagement durable en faveur du développement des compétences.

Les objectifs de cette politique sont :

- Renforcer les compétences métiers et transverses
- Sécuriser les parcours professionnels et anticiper les besoins futurs
- Soutenir l'évolution et la mobilité interne
- Développer l'expertise technique pour répondre aux exigences réglementaires et opérationnelles.

Actions mises en œuvre

Formation métier et sécurité

TECHNIC HYDRO FORMATION propose des programmes adaptés aux besoins des collaborateurs et aux exigences industrielles. L'organisme de formation accompagne également d'autres entreprises dans leurs projets de formation, qu'il s'agisse de formations métiers, réglementaires ou spécifiques. L'équipe du centre conçoit et met en œuvre des programmes sur-mesure, en prenant en charge l'ingénierie de la formation et en étudiant les financements possibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences).

Les formations proposées, notamment en Levage et Manutention, incluent des certifications telles que le CACES « grue mobile », le CACES « grue de chargement » ou le CACES « ponts roulants ». Ces formations visent non seulement à garantir la sécurité des collaborateurs, mais aussi à travailler sur leurs comportements professionnels, contribuant ainsi à une amélioration continue de la sécurité.

Afin de renforcer encore davantage les compétences de ses équipes, FOSELEV a lancé en 2021 une formation innovante : le « Pack Sécurité Levage ». Ce parcours de 5 semaines regroupe tous les modules nécessaires pour devenir grutier mobile. Quatre promotions ont déjà été formées avec des objectifs ambitieux pour les années à venir.

En parallèle, FOSELEV capitalise sur son expertise en soudage en proposant des formations spécifiques sur son site de Vénissieux, qui est au cœur de ses activités en tuyauterie industrielle. Ces sessions permettent aux collaborateurs d'acquérir une expertise technique pointue, directement applicable en autonomie sur le terrain.

Valorisation et reconnaissance des compétences

En plus de la formation de nos collaborateurs, nous leur proposons de participer à des événements mettant en valeur leur expertise et leurs compétences. Par exemple, six soudeurs de FOSELEV ont participé au Championnat de France de Soudure. Parmi ces six participants, deux d'entre eux se sont qualifiés pour la finale. Chacun de ces soudeurs a fini 2e au classement final dans leur catégorie respective. Ces initiatives permettent de témoigner de l'implication du Groupe dans la formation de ses collaborateurs, mais aussi de leur expertise dans leurs domaines de compétences.

Développement des compétences transverses

Pour répondre aux besoins de spécialisation technique, le Groupe a lancé depuis 2021 des formations en mécanique industrielle. Ces modules visent à professionnaliser les collaborateurs sur des compétences techniques spécifiques et recherchées tout en formant également des demandeurs d'emploi à ce métier.

Au-delà des formations obligatoires ou de sécurité, FOSELEV consacre chaque année un budget dédié à des actions de formation et de développement des compétences pour les collaborateurs occupant des fonctions transverses. Parmi les formations proposées : des modules bureautiques « gestion du personnel » ou encore « l'accueil et le rebond commercial » pour les assistants d'agence, des formations en management et gestion d'équipe pour les managers opérationnels et chefs de service, ainsi que des formations « Force de vente » pour les équipes commerciales. FOSELEV soutient également des actions de coaching personnalisées et le financement d'EMBA pour ses futurs cadres dirigeants, afin de répondre aux doubles enjeux des ambitions professionnelles des salariés et de besoins des entreprises en France.

S1.4 Qualité de vie des collaborateurs

La qualité de vie des collaborateurs constitue un levier essentiel d'engagement, de fidélisation et de performance collective pour le Groupe FOSELEV. Elle vise à veiller à la qualité de vie au travail en favorisant le bien-être et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Compte tenu de la nature des métiers du Groupe, souvent exercés dans des contextes techniques exigeants et en mobilité, FOSELEV accorde une attention particulière à l'adaptation des organisations et des conditions de travail, afin de préserver la motivation et le bien être des équipes.

Conscient que ses collaborateurs sont la clé de son succès, FOSELEV met en place un cadre de travail qui valorise le respect et la performance. L'objectif est de promouvoir une culture d'entreprise où chaque employé se sent respecté et impliqué dans la réussite de l'entreprise.

Politique

La politique de FOSELEV en matière de qualité de vie au travail repose sur des principes de respect, d'écoute et de dialogue, intégrés dans les pratiques managériales et les processus RH. La Direction veille à maintenir un cadre de travail favorisant l'expression des collaborateurs, la prise en compte des retours du terrain et l'amélioration continue des organisations. Cette approche contribue à renforcer un climat de confiance et d'engagement partagé au sein des équipes.

Actions mises en œuvre

Cadre de travail et conditions matérielles

FOSELEV met en œuvre des actions concrètes visant à améliorer le confort, l'ergonomie et l'environnement de travail des collaborateurs. Le Groupe a notamment développé une gamme de vêtements de travail FOSELEV, accompagnée d'une dotation annuelle et d'un renouvellement à la demande, afin d'assurer confort, sécurité et cohérence de l'image professionnelle.

Par ailleurs, plusieurs entités ont engagé des aménagements de locaux, des investissements matériels ou des actions locales destinées à améliorer le cadre de travail et la convivialité. Ces initiatives incluent, selon les sites, l'optimisation des espaces de travail, le renouvellement de véhicules ou d'équipements, la mise à disposition d'infrastructures sportives, ainsi que la mise en place de dispositifs facilitant la circulation des informations et des retours d'expérience. L'ensemble de ces actions participe à la création d'un environnement de travail fonctionnel, respectueux et adapté aux réalités opérationnelles.

Ecoute des collaborateurs et dialogue social

FOSELEV promeut un dialogue social ouvert et responsable, fondé sur l'écoute et le partage :

La Direction est en permanence à l'écoute de ses salariés dont la force de proposition est un atout dans chacune des étapes de notre développement. Cette volonté forte de partage et d'écoute se décompose :

- Sur le plan collectif :
 - La promotion et le respect des droits et prérogatives des institutions représentatives du personnel
 - Le développement d'un dialogue social responsable, en garantissant à tous les salariés et à leurs représentants une information et une consultation en temps utile
- Sur le plan individuel :
 - Des échanges réguliers, formalisés ou non, autour des sujets d'actualité, le partage des retours d'expériences (causeries)
 - Des entretiens individuels réalisés tous les ans avec tous les collaborateurs ayant au moins un an d'expérience, qui permettent au-delà d'une simple évaluation d'identifier les projets professionnels des collaborateurs et de mettre en œuvre les moyens (formation, évolution, ...) permettant d'atteindre ces objectifs déterminés ensemble.

Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Le Groupe FOSELEV considère que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle constitue un facteur clé de bien-être et de qualité de vie au travail. Dans cette optique, le Groupe encourage une culture managériale attentive à l'articulation des temps de vie. Cet engagement se traduit notamment par la mise en œuvre d'une Charte Groupe sur le télétravail, permettant aux collaborateurs éligibles de télétravailler jusqu'à un jour par semaine dans un cadre encadré.

Par ailleurs, FOSELEV accompagne ses collaborateurs dans certains projets personnels, notamment en matière de logement. En effet, un plan de communication a été lancé en juillet 2025 sur ces sujets. Une communication active auprès des collaborateurs a été initiée par la diffusion de fiches produits Action Logement concernant l'action 1% logement qui permet de débloquent des fonds pour un projet immobilier, achat comme location. Des webinars ont été réalisés pour les assistantes d'agences afin de favoriser et faciliter la diffusion d'information auprès de tous les collaborateurs.

S1.5 Diversité et inclusion

La diversité et l'inclusion constituent un axe structurant de la politique sociale du Groupe FOSELEV. Elles sont définies comme l'obligation de « s'assurer de la mixité, la non-discrimination et l'inclusion des publics éloignés de l'emploi ». Dans un environnement industriel où certains métiers techniques sont historiquement peu féminisés, le Groupe agit de manière progressive afin d'élargir ses viviers de compétences et de promouvoir des pratiques de recrutement et de gestion des carrières fondées sur les compétences et le mérite.

Politique

FOSELEV déploie une politique Diversité et Inclusion visant à garantir l'égalité des chances, la non-discrimination et l'inclusion de tous les profils, tout au long du parcours professionnel. Cette politique s'inscrit dans le respect des principes fondamentaux du droit du travail et des engagements sociaux du Groupe, et repose sur une approche progressive, pragmatique et opérationnelle, adaptée à la nature de ses métiers industriels.

Actions mises en œuvre

Non-discrimination et égalité de traitement lors des recrutements

FOSELEV s'engage à garantir une égalité de traitement stricte entre les candidats et les collaborateurs, et à prévenir toute forme de discrimination, notamment fondée sur le sexe, l'âge, l'origine, la situation sociale, le handicap, les convictions ou l'orientation sexuelle. Cet engagement s'applique à toutes les filiales du Groupe et à l'ensemble des processus RH, en particulier en matière de recrutement, de rémunération, de formation et d'évolution professionnelle.

Le Groupe s'engage à respecter l'ensemble des principes de non-discrimination dans toutes les étapes du recrutement, et veille à ce que chaque candidat reçoive, par écrit ou oralement, une réponse motivée aux décisions qui sont prises sur sa candidature. Chaque candidat présélectionné est intégré dans un processus de recrutement collégial, via une série d'entretiens avec le service Ressources Humaines et les responsables opérationnels concernés, à travers lesquels aucune considération autre que celles des compétences et de l'expérience n'est prise en compte.

Les offres d'emplois sont publiées de manière centralisée sur le site FOSELEV qui permet au service Recrutement du Groupe d'obtenir l'ensemble des candidatures via un outil de recrutement interne dédié. FOSELEV s'engage à ce que les libellés et le contenu des annonces d'emploi soient rédigés de manière neutre, sans référence au sexe ou à la situation de famille, ou à une quelconque terminologie susceptible d'être discriminante.

Le Groupe travaille en parallèle avec les partenaires institutionnels de l'emploi afin d'intégrer et de former des publics en difficulté (chômeurs, quartiers défavorisés...), et des publics en cours de réorientation (personnel de l'Armée en reconversion...).

Egalité professionnelle entre hommes et femmes

Depuis plus de 50 ans, le Groupe FOSELEV accompagne son développement par la création d'emplois, tout en veillant à garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Chaque collaborateur, quelle que soit sa fonction ou sa position hiérarchique, est considéré comme un acteur clé de la réussite collective, selon le principe fondateur du Groupe :

« De l'implication de chacun dépend le succès de tous. »

FOSELEV déploie une politique sociale visant à réduire les écarts professionnels et à assurer l'équité des parcours, notamment à travers :

- Promotion de la mixité des métiers : Veiller à un meilleur équilibre des candidatures et des recrutements pour les postes historiquement masculins ou féminins
- Rémunération équitable : Garantir une évolution salariale basée sur les compétences, l'expérience, la responsabilité et la performance, indépendamment du genre
- En cas de congés familiaux : Assurer que les congés maternité, paternité et adoption n'aient aucun impact sur la carrière des salariés
- Flexibilité du temps de travail : Étudier et mettre en place, dans la mesure du possible, des aménagements horaires pour répondre aux contraintes familiales (passage à temps partiel, télétravail ponctuel pour raisons familiales)
- Transparence et suivi des résultats : Publier chaque année l'Index Égalité H/F sur le site du Ministère du Travail, pour les 10 sociétés du Groupe concernées en 2025

À travers ces actions, FOSELEV affirme sa volonté de créer un environnement de travail plus inclusif et équitable, où les compétences et le mérite priment sur les stéréotypes.

Inclusion des personnes en situation de handicap

Le Groupe FOSELEV s'engage à favoriser l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Depuis plusieurs années, cet engagement se traduit par des actions visant à sensibiliser les collaborateurs et à diminuer les préjugés liés au handicap, dans un souci d'inclusion et de diversité.

FOSELEV participe chaque année à la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées), à travers diverses actions internes :

- Communication régulière : Mise en place de la "Communication interne en faveur du Handicap" avec des vidéos quotidiennes et un "Standard du Handicap" pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs



- Affichage dédié : Installation d'affiches dans toutes les agences du Groupe pour rappeler l'importance de l'inclusion des personnes handicapées
- Jeu concours annuel : Organisation d'un jeu concours interactif pour tester les connaissances des collaborateurs sur le handicap et l'emploi, avec des questions sur des sujets variés, allant de la reconnaissance du handicap à des questions sur des personnalités célèbres ou des œuvres culturelles liées au handicap.

Le Groupe a désigné un Référent Handicap, véritable relai auprès des salariés et des managers, qui anime régulièrement des sessions de sensibilisation auprès des filiales sur le sujet du Handicap en Entreprise.

FOSELEV accorde une attention particulière à l'adaptation des postes de travail pour les collaborateurs bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Ces aménagements peuvent inclure des équipements spécifiques (mobilier ergonomique, véhicules adaptés, outils de travail appropriés), financés en partie avec le soutien de l'AGEFIPH. Afin de structurer et renforcer sa démarche, le Groupe a réalisé un audit en partenariat avec l'AGEFIPH, permettant d'identifier des axes d'amélioration et d'élaborer une feuille de route dédiée pour 2025.

En complément, FOSELEV développe des partenariats favorisant l'inclusion professionnelle. Plusieurs entités participent à des dispositifs d'immersion, tels que le programme DuoDay, permettant à des personnes en situation de handicap de découvrir les métiers du Groupe lors de journées dédiées. Le Groupe collabore également avec des entreprises adaptées et des ESAT, notamment pour certaines prestations de services, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle et sociale de travailleurs handicapés.

Par ailleurs, des dispositifs spécifiques peuvent être mobilisés pour répondre aux besoins individuels, tels que le recours à des interprètes en langue des signes lors de réunions ou de temps collectifs, afin de garantir l'accessibilité et la participation de tous.

Ces actions illustrent l'engagement de FOSELEV en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en œuvrant à la fois pour leur accès à l'emploi, leur maintien dans l'emploi et une adaptation constante de l'environnement de travail à leurs besoins spécifiques.

S.2 TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Dans la continuité de ces engagements, le Groupe structure son action autour des enjeux relatifs à son propre personnel, conformément aux exigences du standard ESRS S1. Ces enjeux couvrent la santé et la sécurité au travail, le recrutement et la fidélisation dans les métiers techniques, le développement du capital humain, la qualité de vie des collaborateurs ainsi que la diversité et l'inclusion.

S2.1 Conditions de travail dans la chaîne de valeur

Les activités du Groupe reposent sur un écosystème de fournisseurs et partenaires intervenant parfois dans des environnements techniques exigeants. Assurer des conditions de travail conformes aux droits fondamentaux, veiller à la santé sécurité des intervenants et sécuriser les approvisionnements est déterminant pour la qualité de service, la conformité et la continuité des opérations.

L'analyse des impacts, risques et opportunités met en évidence une contribution positive avérée à la protection des droits fondamentaux grâce à des politiques et une vigilance opérationnelle sur la santé sécurité des intervenants lorsque des opérations ont lieu chez certains clients ou partenaires.

Ces sujets sont particulièrement traités dans la partie achat au travers de la politique d'achats responsables qui aborde les aspects sociaux en lien avec les fournisseurs.

Politique

FOSELEV s'appuie sur un code de conduite RSE fournisseurs, interdisant explicitement le travail des enfants et le travail forcé, et fixant des exigences en matière de conditions de travail sûres et de conformité sociale, complété par des référentiels HSE applicables aux intervenants lors des opérations partagées (règles de site, EPI, habilitations, consignes).

Actions mises en œuvre

Les conditions de travail des collaborateurs et des parties prenantes représentent un sujet majeur pour FOSELEV. Afin de veiller à un alignement des valeurs et principes avec ses fournisseurs, le Groupe diffuse son Code de Conduite Fournisseurs et intègre des clauses sociales et HSE dans les contrats.

Cette mesure permet de garantir un engagement écrit des parties prenantes au respect des principes énoncés.

S.3 COMMUNAUTES AFFECTEES

FOSELEV interagit avec des communautés locales sur l'ensemble de ses implantations. Au regard de la nature de ses activités et de leur empreinte locale généralement limitée et ponctuelle, l'analyse de double matérialité n'a pas mis en évidence d'impacts significatifs, ni de dépendances majeures vis-à-vis des communautés. L'enjeu S3 n'a donc pas été retenu comme matériel à ce stade. Le Groupe maintient néanmoins une vigilance proportionnée et développe des contributions positives dans ses territoires d'ancrage, notamment auprès des communautés et du développement local.

Communautés et développement local

FOSELEV reconnaît l'importance de contribuer positivement au développement des territoires dans lesquels elle est implantée. À mesure qu'elle se développe, elle s'efforce de renforcer son engagement envers les communautés locales en soutenant diverses initiatives qui visent à améliorer la vie des populations.

Dans cette optique, le Groupe met en place des actions de soutien aux communautés locales, qu'il s'agisse de projets de développement économique, d'amélioration des infrastructures ou de participation à des actions visant à promouvoir le bien-être social.

Politique

FOSELEV encourage et soutient les initiatives locales et celles de ses collaborateurs, en offrant un appui à ceux qui s'engagent dans des projets humanitaires. L'entreprise favorise ainsi les actions de ses collaborateurs et de leurs proches qui souhaitent s'investir dans des actions solidaires, humanitaires ou de soutien à des causes locales.

Cet engagement reflète la volonté du Groupe d'aller au-delà de ses responsabilités économiques et d'agir de manière socialement responsable pour contribuer positivement à l'essor des communautés dans lesquelles il intervient.

Actions mise en œuvre

FOSELEV déploie des actions variées, principalement orientées vers l'éducation, la solidarité, la santé publique, la culture et le sport, en privilégiant des initiatives concrètes et ancrées localement.

Sur le volet éducatif et d'insertion, le Groupe intervient régulièrement dans des lycées afin de présenter les métiers techniques et industriels, à travers des films métiers, des retours d'expérience de collaborateurs et des démonstrations de levage. Ces actions visent à susciter des vocations, à déconstruire les stéréotypes et à favoriser l'orientation vers des filières techniques. En Afrique, FOSELEV soutient des établissements scolaires au Congo en accueillant des stages de fin d'études et en accompagnant la montée en compétences de jeunes talents locaux, complétés par des dons à des associations locales (orphelinats, clubs sportifs). L'ensemble de ces initiatives a été reconnu par l'obtention du Trophée One Provence Forum Europe Afrique.

En matière de solidarité et de santé, FOSELEV relaie et soutient tout au long de l'année des campagnes de sensibilisation d'intérêt général, telles qu'Octobre Rose (prévention et dépistage du cancer du sein), Movember (santé des hommes) et les campagnes de don du sang, en mobilisant sa communication interne et en encourageant l'engagement des collaborateurs. En 2025, le Groupe a également lancé sa première action de mécénat de compétences, en permettant à des collaborateurs de participer, sur leur temps de travail, à la Grande Collecte Nationale des Banques Alimentaires.

Le Groupe contribue par ailleurs au dynamisme culturel et sportif des territoires. Les équipes de FOSELEV SOLUTIONS TRANSPORTS ont ainsi apporté leur expertise technique au Musée Subaquatique de Marseille, lors du levage et de l'immersion d'une œuvre monumentale, associant culture, biodiversité marine et sensibilisation du public. FOSELEV soutient également des initiatives culturelles locales, comme le MauMa, Musée des Arts Urbains de Marseille, et des événements sportifs ou partenariats structurants, tels que Provence Rugby ou les 10 km d'Aix les Bains, via l'appui technique de certaines filiales.

Par ailleurs, FOSELEV mène des actions ciblées en faveur de pratiques responsables à travers une démarche de crowdfarming, matérialisée par l'adoption d'arbres fruitiers biologiques, qui soutient une agriculture plus durable et renforce le lien entre producteurs et collaborateurs.

Enfin, en 2025, le Groupe a également soutenu l'Institut du Mouvement de l'appareil Locomoteur à Marseille, par un don destiné à financer des publications scientifiques et des recherches fondamentales sur les pathologies ostéo articulaires.



Remise du Trophée One Provence Forum Europe Afrique



Intervention scolaire



MauMa



Levage et l'immersion de la sculpture monumentale Octo-Cérébrum



10 km Aix-les-Bains



Temps festifs



Institut du Mouvement de l'appareil Locomoteur

S.4 CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX (CLIENTS)

Dans le cadre de l'ESRS S4, les consommateurs et utilisateurs finaux correspondent, pour FOSELEV, à ses clients professionnels.

La qualité de la relation client constitue un facteur clé de performance opérationnelle, de fidélisation et de réputation, ce qui conduit le Groupe à maintenir une démarche structurée d'écoute, de suivi et d'amélioration continue.

Politique

FOSELEV fonde sa relation client sur des principes de transparence, de fiabilité et de qualité de service, avec une attention particulière portée à la sécurité des opérations, au respect des engagements contractuels et aux délais d'exécution. L'amélioration continue du service repose en grande partie sur les retours et données recueillies auprès des clients qui accordent leur confiance. Cette approche permet au Groupe de s'adapter rapidement et d'anticiper les demandes futures, consolidant ainsi une relation de confiance et de fidélité.

Actions mise en œuvre

Afin de garantir une relation client optimale, FOSELEV met en place divers outils d'écoute et d'analyse, qui permettent de suivre de près les attentes et besoins des clients. Cette démarche vise à fournir des solutions sur mesure, particulièrement en matière de sécurité, qualité et respect des délais. Si un client exprime une insatisfaction, celle-ci est immédiatement enregistrée dans le système QSSER, et les problèmes sont traités en suivant les procédures de gestion de la qualité et de sécurité établies au niveau du Groupe. Cela permet à FOSELEV de corriger rapidement toute défaillance et d'améliorer continuellement ses prestations.

Attentif à la qualité de la relation client, FOSELEV entretient un dialogue régulier avec ses partenaires en participant activement à des événements clients ainsi qu'à des salons professionnels :

- L'obtention du Prix spécial des Trophées Fournisseurs décerné par ORANO. Cette distinction vient souligner la qualité des relations avec ce partenaire stratégique depuis plus de quatre décennies. Deux projets majeurs ont été particulièrement mis en lumière par la direction des achats d'ORANO : la participation au projet NCPF à La Hague, mobilisant jusqu'à 250 collaborateurs pendant quatre ans sur la construction de nouveaux évaporateurs dédiés au traitement du cycle aval de l'uranium et des opérations de maintenance sur les sites de Pierrelatte, Malvési et Marcoule, reconnues pour leur efficacité et leur exemplarité opérationnelle.



- La participation au forum SPIE Nucléaire, un événement de référence, pour présenter son offre Green Energies by FOSELEV à l'ensemble des participants. Cette démarche illustre la volonté de FOSELEV de se positionner comme un acteur innovant et responsable, à la croisée des enjeux industriels et environnementaux.



Forum Fournisseurs RSE
"Responsables, Solidaires, Engagés"
26 novembre 2024

FOSELEV

Offre
GREEN ENERGIES
Tarifs Verts Levage

Escales & Talks
Forum Fournisseurs RSE 2024

- La participation au World Nuclear Exhibition (WNE), événement de référence dans le monde du nucléaire. L'occasion pour le Groupe de mettre en avant sa volonté de se positionner comme acteur innovant et responsable à la croisée des enjeux industriels et environnementaux à travers :
 - L'offre GREEN ENERGIES By FOSELEV
 - Les 40 ans de CIMAT
 - La signature de la Charte Achats RFAR sur le stand du GIFEN avec le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique
- Le kick-off de la feuille de route CEC à visée régénérative
- Le renforcement et partage des 10 engagements de FOSELEV pour la filière Nucléaire
- Notre programme FOSELEV WELDING EXCELLENCE
- Prise de paroles d'experts sur la gestion stratégique des projets Nucléaires



- La participation au Salon Business Hydro, événement de référence pour le secteur hydraulique. Ce salon a permis de mettre en avant les solutions du Groupe dans le domaine hydroélectrique : maintenance des équipements, levage et manutention, mécanique et électromécanique, tuyauterie et chaudronnerie, usinage, peinture, traitement anticorrosion et contrôles non destructifs.



GOUVERNANCE

La gouvernance chez FOSELEV repose sur l'éthique, la transparence et la responsabilité. Ce pilier de la démarche RSE traduit la volonté de renforcer la confiance avec les collaborateurs, les clients, les fournisseurs et l'ensemble des parties prenantes. L'analyse de double matérialité 2025 a fait émerger quatre enjeux prioritaires : la loyauté des pratiques, les achats responsables, la cybersécurité et la transition numérique.

La politique de gouvernance adoptée par FOSELEV s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale, veillant au respect des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des personnes à travers plus de 139 implantations.

La direction du Groupe pilote le déploiement de la stratégie RSE en assurant la coordination des acteurs internes, le dialogue avec les parties prenantes, la veille réglementaire et la mise en œuvre des plans d'action. Son rôle est essentiel pour structurer et renforcer l'engagement de l'entreprise sur l'ensemble de ses domaines d'intervention.

GOUVERNANCE

G1.1 Loyauté des pratiques

G1.2 Achats responsables

G1.3 Cybersécurité

G1.4 Transition numérique

Spé 2 Conformité réglementaire et haut niveau de qualité

G.1. CONDUITE DES AFFAIRES

L'éthique, l'intégrité et la transparence guident la conduite des affaires chez FOSELEV auprès de l'ensemble de ses relations d'affaires (clients, fournisseurs, sous traitants, partenaires et institutions). Cet enjeu vise à prévenir les comportements illicites (corruption, trafic d'influence, conflits d'intérêts), à garantir la loyauté des pratiques et à protéger les lanceurs d'alerte au moyen d'un canal interne sécurisé. Il contribue directement à la confiance des parties prenantes, à la maîtrise des risques juridiques et réputationnels et à la performance durable du Groupe.

L'organisation de FOSELEV combine un cadre de référence commun (Code de bonne conduite annexé aux règlements intérieurs, procédures de prévention et de contrôle) et un dispositif de détection et de traitement des signalements (dispositif d'alerte interne, confidentialité et protection des personnes).

G1.1 Loyauté des pratiques

Politique

La loyauté des pratiques est définie comme la volonté de maintenir des normes éthiques élevées dans toutes les relations d'affaires et vise à garantir que l'ensemble des activités de l'organisation est exercé dans le respect des lois, des règles de concurrence et des valeurs de l'organisation. Elle repose sur le principe selon lequel la performance et la pérennité de l'organisation sont garanties par des comportements intègres, tant en interne qu'à l'égard des partenaires externes. Le respect des règles anticorruption est primordial pour conserver la confiance des parties prenantes.

Actions mises en œuvre

Lutte contre la corruption

FOSELEV adopte une politique stricte visant à prévenir toute forme de corruption, de trafic d'influence, de conflit d'intérêts et de paiement de facilitation impliquant ses collaborateurs, et ce, dans tous les pays où le Groupe est présent.

Les principaux objectifs du Groupe dans ce domaine sont les suivants :

- Identifier et clarifier les différents comportements constitutifs d'actes de corruption et expliquer en quoi ils sont illégaux
- Préciser les règles du Groupe relatives aux comportements à risque, pouvant mener à des actes de corruption ou être interprétés comme tels
- Faire appliquer et protéger ces règles en mettant en place un dispositif d'alerte professionnel interne, protégeant la confidentialité des données personnelles transmises
- Rappeler la conviction selon laquelle l'honnêteté favorise la compétitivité. En laissant l'intégrité guider les actions quotidiennes, FOSELEV protège et assure la croissance du Groupe sur le long terme.

Afin d'être, en totale conformité avec les exigences de la loi Sapin II, un Code de Bonne Conduite qui vise à lutter contre la corruption et à promouvoir la transparence est annexé aux règlements intérieurs de toutes les filiales du Groupe.

Enfin, des actions de formation et de sensibilisation via un e-learning, crée en interne, sont réalisées régulièrement auprès des populations les plus « à risque » du Groupe.



Dispositif d'alerte

Dans le cadre d'une amélioration de ses dispositifs internes, le Groupe a mis en place un document spécifique, dédié à la procédure des signalements. Ce document vise à renforcer la clarté, la compréhension et l'utilisation de la procédure d'alerte par l'ensemble des salariés.

Le document détaille, étape par étape, la démarche à suivre pour effectuer un signalement en toute sécurité. Il met également l'accent sur les droits des salariés en matière de protection des données personnelles et de confidentialité lors de la transmission des informations.

Par cette initiative, le Groupe FOSELEV affirme sa volonté de promouvoir une culture de transparence et d'éthique, tout en assurant un environnement sécurisé pour celles et ceux qui souhaitent faire remonter un dysfonctionnement.

Ce Dispositif d'alerte interne du Groupe FOSELEV a pour objectif de lutter contre l'existence de comportements illicites et/ou prohibés au sein du Groupe FOSELEV, tels que notamment la violation au Code de bonne conduite, le harcèlement (moral ou sexuel), la discrimination et les agissements sexistes.



G1.2 Achats responsables

Pour FOSELEV, la relation avec les fournisseurs est un enjeu clé et s'inscrit dans une démarche de progrès continue et de responsabilité sociétale. La qualité des produits et services fournis par les Fournisseurs impacte directement la capacité de FOSELEV à offrir des services performants et conformes à ses exigences.

Conscient de son impact sur la performance globale, ainsi que sur ses engagements sociaux et environnementaux, une Politique Achats Responsables claire et structurée a été mise en place. Ainsi, la sélection des fournisseurs repose sur des critères stricts de qualité, tout en veillant à ce que leurs pratiques soient alignées avec les valeurs et engagements RSE du Groupe.

Politique

La politique Achats Responsables de FOSELEV repose sur les principes d'achats équitables, solidaires, éthiques et verts, appliqués à chaque étape du processus Achats. Par ailleurs, les acheteurs sont formés sur les questions sociales, économiques et environnementales au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, la politique vise à sélectionner des fournisseurs performants, dont les pratiques sont alignées avec les valeurs du Groupe, à maîtriser les risques liés et à favoriser une relation fondée sur le respect des engagements mutuels et le progrès continu.

Actions mises en œuvre

La fonction Achats s'assure de la mise en œuvre de la Politique et de l'ensemble de ses objectifs. La stratégie est régulièrement communiquée auprès des entités grâce à des Consignes Achats détaillées.

La mise en œuvre opérationnelle de la politique Achats Responsables s'appuie sur des dispositifs concrets alignés sur les pratiques décrites dans la Politique Achats FOSELEV.

Relation Fournisseurs

Le Groupe dispose d'un système d'agrément et d'évaluation pour ses fournisseurs. Durant l'année, une évaluation des fournisseurs critiques est réalisée à travers plusieurs critères : dossier d'agrément, retour d'expérience, visites terrain, résultat sécurité, certifications et défaillances constatées.

Depuis plusieurs années, FOSELEV dispose d'un système d'alerte permettant de détecter rapidement toute défaillance. Dans ce cas, les agences signalent la problématique au réseau QSSE garantissant une réactivité immédiate et un suivi coordonné, afin d'analyser les incidents et trouver des solutions adaptées avec les parties prenantes.

Les exigences du Groupe avec ses Fournisseurs

FOSELEV a élaboré il y a plusieurs années un « Code de conduite RSE fournisseurs et prestataires » pour formaliser et partager ses attentes en matière de responsabilité sociétale, sociale et environnementale. Ce document repose sur des principes essentiels tels que le respect des droits humains, la prévention des risques, la protection des ressources naturelles ou encore la lutte contre la corruption.

Initialement signé lors de la conclusion des contrats cadres, ce Code de conduite est désormais intégré lors de la conclusion de tous types de contrats.

Intégration des critères RSE dans le processus d'Achats

Conformément à sa volonté d'amélioration continue et d'engager une réflexion de durabilité de ses achats, FOSELEV a intégré des critères RSE dans la sélection de ses Fournisseurs en contrats cadres. Pour ce faire, un Questionnaire RSE a été créé en interne en 2024, permettant d'évaluer les engagements RSE des partenaires. De plus, lors des Appels d'Offres, ce questionnaire compte à minima pour 15% à de la notation et est éliminatoire en dessous de 40/100. Enfin, des produits dit « verts » sont intégrés aux divers catalogues des contrats, afin de proposer les solutions plus responsables.

Une démarche structurée pour intégrer pleinement les Achats Responsables

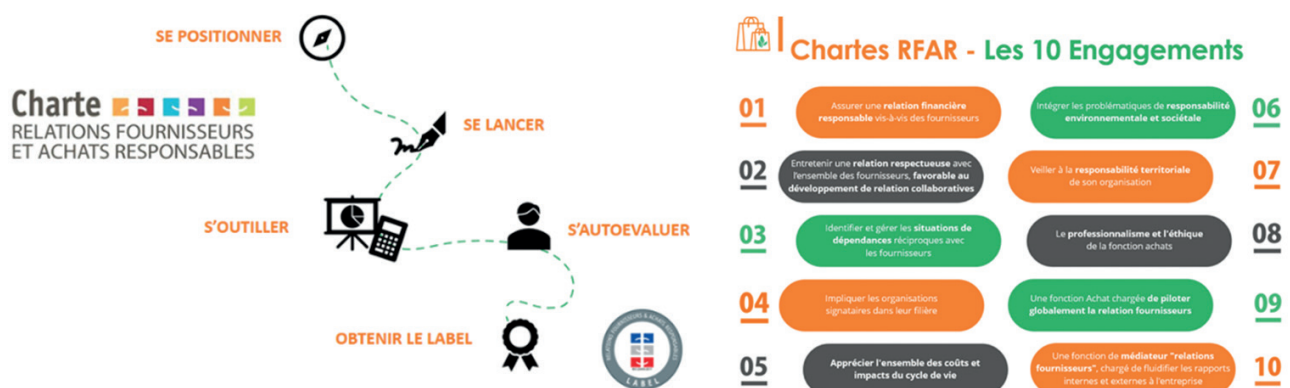
Pour formaliser son engagement, FOSELEV a constitué un groupe de travail réunissant des collaborateurs des services Achats et RSE pour accompagner l'évolution de ses pratiques d'Achats. L'objectif est d'intégrer progressivement les enjeux RSE dans toutes ses décisions.

Cela se concrétise par :

- La signature de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) en novembre 2025, avec les 10 engagements qui en découlent
- Le déploiement d'outils de suivi pour mieux piloter les Achats sur le plan RSE
- La réalisation d'un Plan de Progrès

L'objectif, à terme, étant l'obtention du Label RFAR.

Cette démarche témoigne de la volonté du Groupe de s'inscrire dans les meilleures pratiques en matière d'Achats Responsables.



G1.3 Cybersécurité

La cybersécurité représente un enjeu matériel pour le Groupe FOSELEV en raison de la place centrale que prennent les systèmes d'information dans la gestion et la coordination de ses activités. L'analyse de double matérialité a confirmé la nécessité de disposer d'un cadre robuste pour garantir la disponibilité des outils numériques, la protection des données, y compris personnelles, et la fiabilité des échanges avec les clients, partenaires et fournisseurs. Dans un contexte de digitalisation croissante des activités, le Groupe renforce ses exigences face aux risques de cybersécurité.

La cybersécurité constitue ainsi un levier clé de continuité opérationnelle, d'efficacité et de confiance au sein du Groupe.

Politique

Le Groupe a structuré une politique de cybersécurité intégrée à sa gouvernance numérique. Celle-ci repose sur :

- Une organisation claire des responsabilités au sein de la Direction des Systèmes d'Information
- Des règles de gestion des identités et des accès
- Des exigences de conformité au RGPD et aux réglementations applicables
- Des principes de sécurisation des outils, infrastructures et environnements numériques
- Une démarche continue de sensibilisation des collaborateurs

Cette politique vise avant tout à instaurer un haut niveau de maîtrise des usages numériques et de protection des données, tout en garantissant la continuité opérationnelle.

Actions mises en œuvre

Pour assurer une gestion conforme et maîtrisée de cet enjeu, FOSELEV déploie un ensemble d'actions opérationnelles et organisationnelles.

Renforcement de la conformité RGPD

Dans le cadre de ses obligations réglementaires, le Groupe a réalisé un audit RGPD avec un cabinet spécialisé afin de vérifier la conformité des pratiques, de mettre à jour les procédures internes et d'assurer une gestion responsable des données personnelles. Cette expertise externe a permis de structurer un cadre robuste et partagé par l'ensemble des entités du Groupe.

Chaque filiale est responsable du traitement de ses données personnelles et applique des règles homogènes fondées sur :

- Le principe de minimisation (collecte limitée aux besoins réels)
- Des mentions d'information claires et accessibles
- L'intégration systématique des principes "Privacy by Design" et "Privacy by Default", dès la conception de tout projet numérique

Les données personnelles sont conservées dans des environnements sécurisés, accessibles uniquement à des collaborateurs et prestataires habilités et soumis à une politique stricte de confidentialité.

Protection des systèmes d'information

Des procédures informatiques rigoureuses ont été mises en place pour protéger les systèmes du Groupe :

- Contrôle régulier des configurations et mises à jour
- Encadrement des accès et traçabilité des usages
- Sécurisation des infrastructures et supervision des environnements sensibles
- Mesures préventives pour limiter les intrusions et garantir la disponibilité des outils

Ces actions permettent d'assurer une utilisation fiable, continue et maîtrisée des solutions numériques au quotidien.

En cas de violation de données personnelles (destruction, perte, altération ou divulgation non autorisée), FOSELEV respecte les obligations légales liées à la notification des violations auprès de la CNIL ainsi que toute autre entité concernée. Des procédures claires et réactives sont mises en place pour gérer de tels incidents et pour garantir que les mesures correctives sont prises dans les plus brefs délais, minimisant ainsi l'impact sur les individus concernés.

Par ces actions, FOSELEV s'assure de la conformité continue avec le RGPD et de la protection optimale des données personnelles, en faisant de la confidentialité et de la sécurité des informations un axe stratégique majeur.

G1.4 Transition numérique

La transition numérique constitue un enjeu matériel pour le Groupe FOSELEV : elle soutient la modernisation des fonctions administratives, l'amélioration des processus (dématérialisation, automatisation, facturation électronique) et l'intégration progressive de l'intelligence artificielle. L'analyse de double matérialité souligne que cet enjeu vise à renforcer la conformité, l'efficacité opérationnelle et la montée en compétences des équipes, tout en intégrant une vigilance accrue sur les enjeux de cybersécurité, étroitement liés au développement des usages numériques.

Politique

FOSELEV initie une stratégie de transition numérique structurée autour de plusieurs principes :

- Modernisation des processus administratifs, en intégrant progressivement la dématérialisation et l'automatisation des tâches répétitives
- Montée en compétences des équipes, grâce à l'accompagnement au changement, la formation continue et l'appropriation des nouveaux outils (dont certaines briques d'intelligence artificielle)
- Conformité réglementaire, afin d'intégrer les obligations telles que la facture électronique et de sécuriser les flux financiers et documentaires
- Attention portée aux impacts humains, avec une volonté d'assurer une transition inclusive, progressive et cohérente avec les métiers, afin d'éviter toute fracture numérique ou perte de repères

Cette politique vise à garantir que la transition numérique reste un levier d'amélioration continue et non une contrainte subie en soutenant la performance du Groupe et la qualité de vie au travail.

Actions mises en œuvre

Modernisation et automatisation des processus

- Déploiement de la dématérialisation et préparation à la facturation électronique afin d'assurer une conformité complète et éviter les blocages de flux ou retards de paiement.
- Réduction progressive de l'usage du papier, des impressions et des consommables grâce à la digitalisation des documents internes.

Développement des compétences et accompagnement des équipes

- Formations dédiées à l'adoption des outils numériques pour garantir une appropriation progressive et éviter une fracture numérique entre fonctions et métiers.
- Accompagnement au changement pour sécuriser les transitions et maintenir la cohésion et le lien social, notamment pour les équipes administratives.

Ces actions témoignent d'une transition numérique structurée et progressive, permettant au Groupe de renforcer durablement la performance de ses processus tout en accompagnant les équipes dans une évolution maîtrisée de leurs pratiques de travail.

SPÉ 2 CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET HAUT NIVEAU DE QUALITE

Le respect de la réglementation et la maîtrise de la qualité constituent des priorités absolues pour le Groupe FOSELEV. Dans l'ensemble de ses activités, le Groupe doit répondre à des exigences légales, normatives et contractuelles élevées, notamment dans des secteurs sensibles tels que la pétrochimie, l'énergie et le nucléaire.

La conformité réglementaire et la qualité des prestations sont des leviers essentiels pour garantir la sécurité des opérations, la satisfaction des clients, la maîtrise des risques et la pérennité des activités. Elles participent directement à la crédibilité du Groupe et à la confiance accordée par ses parties prenantes.

Politique de conformité réglementaire et de qualité

FOSELEV déploie une politique rigoureuse de conformité et de qualité qui repose sur :

- Un système de management intégré, couvrant l'ensemble des exigences qualité, sécurité et réglementaires
- L'adhésion à des référentiels et certifications reconnues, attestant du haut niveau d'exigence du Groupe
- Une démarche d'amélioration continue, fondée sur la formation, le contrôle et l'évaluation régulière des pratiques

L'objectif est de concilier excellence opérationnelle, conformité réglementaire et responsabilité sociétale dans l'ensemble des métiers du Groupe.

Actions mises en œuvre

Afin de déployer cette politique, le Groupe FOSELEV a mis en place les actions suivantes :

- Déploiement d'un système de management intégré, reposant sur des certifications reconnues telles que :
 - ISO 9001 (management de la qualité)
 - MASE (santé, sécurité et environnement)
 - CEFRI
 - ISO 19443 (qualité pour le secteur nucléaire)
- Mise en œuvre d'une politique de formation continue (budget formation équivalent à 5% de la masse salariale), permettant de maintenir et développer les compétences des collaborateurs en matière de qualité, de sécurité et de conformité réglementaire
- Réalisation de contrôles qualité réguliers, afin de vérifier la conformité des prestations aux exigences internes, réglementaires et contractuelles.
- Organisation d'audits internes et externes, permettant d'identifier les écarts, d'analyser les causes et de mettre en œuvre des actions correctives dans les meilleurs délais.

En conclusion, la conformité réglementaire et l'exigence de qualité portées par le Groupe FOSELEV constituent des piliers stratégiques garantissant la sécurité des opérations, la performance durable et la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes.

L'équipe RSE du Groupe FOSELEV peut être contactée à propos de ce rapport par mail à l'adresse :

rse@foselev.fr

Ce document a été rédigé par la Direction RSE Groupe FOSELEV accompagnée par le Cabinet Figures

ANNEXES

ANNEXE 1 LISTE DES SITES FOSELEV

Les sites détenus, loués ou exploités par FOSELEV sont implantés aux localisations suivantes :

RÉSEAU D'AGENCES

LEVAGE / MANUTENTION / TRANSPORT

NORMANDIE

FOSELEV NORMANDIE
Agence du Havre
ZI Rogneville
76430 Oudalle
Tel : 02.35.55.05.05
normandie@foselev.fr

Agence de Rouen
Boulevard Maritime
Darse des docks flottants
76650 Petit-Couronne
Tel : 02.32.11.44.80
rouen@foselev.fr

FOSELEV CALVADOS

Agence de Caen
ZI du Martray
14730 Giberville
Tel : 02.31.78.38.64
caen@foselev.fr

Agence de Deauville
RN 175 - Route de Rouen
14130 St-André-d'Hébertot
Tel : 02.31.64.22.26
caen@foselev.fr

Agence de Cherbourg
La Maison Bertrand - La Glacière
50470 Cherbourg-en-Cotentin
Tel : 04.42.24.57.57
caen@foselev.fr

PROVENCE

FOSELEV MEDITERRANEE

Agence de Fos
ZI la Feuillane - Lot 71
BP 30108
13773 Fos-sur-Mer cedex
Tel : 04.42.05.02.82
fos@foselev.fr

FOSELEV PROVENCE

Agence de Marseille
1, bd de la raffinerie
13014 Marseille
Tel : 04.91.02.71.60
marseille@foselev.fr

Agence de Cadarache
636, Avenue des Entrepreneurs
ZI du Pas de Méc
83560 Vinon-sur-Verdon
Tel : 04.42.92.28.31
cadarache@foselev.fr

FOSELEV RHÔNE DURANCE

Agence de Châteaurenard
2736, Route d'Avignon
13160 Châteaurenard
Tel : 04.90.94.20.50
chateaurenard@foselev.fr

FOSELEV SOLUTIONS TRANSPORTS

Agence de Vitrolles
7, Rue de Coppenhague
13127 Vitrolles
Tel : 04.42.46.13.66
vitrolles@foselev.fr

ÎLE-DE-FRANCE

FAL INDUSTRIE

Agence Paris Nord
ZI - Voie n° 2
95380 Louvres
Tel : 01.34.68.98.00
fal@foselev.fr

Agence Paris Sud
9, Rue Léonard de Vinci
91220 Plessis-Pâté
Tel : 01.60.84.85.00
falindustrie@foselev.fr

FOSELEV ÎLE-DE-FRANCE

Agence Paris Est
9-13, Rue des Entrepreneurs
77720 Villeparisis
Tel : 01.60.08.05.10
idf@foselev.fr

VITAL

Agence Paris
13, Rue Denis Diderot
91350 Grigny
Tel : 01.69.51.01.46
vital@foselev.fr

MANUTRANS

Agence Paris
21, Rue Denis Papin
95250 Beauchamp
Tel : 01.34.18.03.04
manutrans@foselev.fr

GDA LOCATION

Agence Paris
17, Rue Denis Papin
95250 Beauchamp
Tel : 01.78.70.53.40
gda@foselev.fr

RHÔNE-ALPES

FOSELEV RHÔNE-ALPES

Agence de Lyon
4, Rue du Traité de Rome
69780 Mions
Tel : 04.37.25.19.85
lyon@foselev.fr

Agence d'Albertville

523, route des Chênes
73200 Gilly-sur-Isère
Tel : 04.79.89.08.43
albertville@foselev.fr

Agence de la Roche

ZAE de Grebelin
74800 La Roche-sur-Foron
Tel : 04.50.97.31.50
larochesurforon@foselev.fr

ALP'EV

Agence de Gap
Quartier Gandière
05110 La Saulce
Tel : 04.92.54.96.86
alp@foselev.fr

BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

FOSELEV ATLANTIQUE

Agence de Donges
5, Avenue de la Loire
44480 Donges
Tel : 02.40.91.00.44
atlantique@foselev.fr

Agence de Nantes
9, Rue du Nouveau Bêle
44470 Carquefou
Tel : 02.40.33.35.43
nantes@foselev.fr

Agence de Vendée

La Gombretière
85190 Aizenay
Tel : 02.85.53.60.50
vendee@foselev.fr

FOSELEV LOIRE

Agence d'Angers
Route de Briollay
49480 Saint-Sylvain-d'Anjou
Tel : 02.41.43.99.88
loire@foselev.fr

Agence de Bourges

Les Chaumes - CD23
18500 Marmagne
Tel : 02.48.67.94.94
bourges@foselev.fr

FOSELEV CENTRE VAL DE LOIRE

Agence de Chartres
Les Brunettes - D 910
28630 Barjoville
Tel : 02.37.91.08.58
chartres@foselev.fr

Agence de Dreux

Impasse James Watt
ZI N°2 des Corvées
28500 Vernouillet
Tel : 02.37.46.52.46
dreux@foselev.fr

CÔTE-D'AZUR

Agence de Toulon

ZI de Bregailion
83500 La Seyne-sur-Mer
Tel : 04.94.87.77.48
toulon@foselev.fr

Agence de Nice

742, Boulevard du Mercantour
06200 Nice
Tel : 04.93.83.79.73
nice@foselev.fr

Agence de Monaco

IBC - 2, Rue du Gabian
Les Industries - 8ème étage
98000 Monaco
Tel : +33.97.77.20.80
monaco@foselev.fr

GRAND EST ALSACE - LORRAINE CHAMPAGNE - ARDENNES

FOSELEV ALSACE

Agence de Strasbourg
2A, Rue Artisanale
67310 Wasselonne
Tel : 03.88.87.77.70
alsace@foselev.fr

Agence de Colmar

11, Rue Bulay
68600 Biesheim
Tel : 03.89.47.36.31
planning.colmar@foselev.fr

FOSELEV LORRAINE

Agence de Nancy
131, Rue Descartes
ZI Les Grandes Râies
54710 Ludres
Tel : 03.83.31.85.38
lorraine@foselev.fr

Agence de Troyes

7, rue des Nozeaux
10600 Barberey-Saint-Sulpice
troyes@foselev.fr

Agence de Metz

2, Rue de la Tannerie
ZA Schweitzer
57130 Ars-sur-Moselle
Tel : 03.87.60.37.58
metz@foselev.fr

Agence des Vosges

343, Rue du Stade
88550 Pouxvaux
Tel : 03.29.32.44.03
vosges@foselev.fr

FOSELEV ARDENNES

Agence de Charleville
218is, Rue Camille Didier
ZI de Mohon
08000 Charleville-Mézières
Tel : 03.24.52.96.96
ardenne@foselev.fr

FOSELEV CHAMPAGNE

Agence de Reims
2, bis Boulevard Val-de-Vesle
51100 Reims
Tel : 03.26.77.11.76
champagne@foselev.fr

NORD

STL

Agence de Lens
34, rue de la Créativité
62620 Ruitz
Tel : 03.21.63.85.06
stl@foselev.fr

FOSELEV HAUTS-DE-FRANCE

Agence de Dunkerque
Rue d'Amsterdam
ZI de Petite-Synthe
59640 Dunkerque
Tel : 03.28.28.23.00
dunkerque@foselev.fr

SUD- OUEST OCCITANIE

FOSELEV SUD-OUEST

Agence de Bordeaux
29, Rue Edouard Faure
33083 Bordeaux
Tel : 05.56.29.03.30
bordeaux@foselev.fr

Agence de Toulouse

16, Rue Marius Terce
31300 Toulouse
Tel : 05.62.72.15.49
toulouse@foselev.fr

Agence de Pau

24, Route d'Abos
64360 Tarsacq
Tel : 05.59.32.15.58
pau@foselev.fr

Agence de Tarbes

19, Rue de l'Arciden
ZAC du parc Pyrénées
65420 Ibos
Tel : 05.62.33.81.82
tarbes@foselev.fr

Agence de Port-la-Nouvelle

1374, Avenue Adolphe Turrel
11210 Port-la-Nouvelle
Tel : 04.68.48.78.20
portlanouvelle@foselev.fr

MOREAU LEVAGE CHARENTAIS

Agence de Cognac
Rue Louis Blériot
ZI du Fief du Roy
16100 Châteaubernard
Tel : 05.45.83.38.33
cognac@moreaulevage.fr

MOREAU LEVAGE & TRANSPORTS

Agence de Bordeaux
ZA Grand chemin
33370 Bordeaux - Yvrac
Tel : 05.57.34.23.42
commercial@moreaulevage.fr

MARTIN LEVAGE

Agence de Montpellier
15, rue Jean Mermoz
ZI de la Lauzè
34435 Saint-Jean-de-Védas
Tel : 04.67.42.80.50
montpellier@foselev.fr

Agence de Béziers

20 rue de l'Espagnac
34410 Sauvan
Tel : 04.67.94.40.09
beziers@foselev.fr

Agence de Sète

480, Avenue des Eaux Blanches
34200 Sète
Tel : 04.67.36.11.92
sete@foselev.fr

Agence de Nîmes

205, Allée de la Pichouline
Lotissement Hermès 2
30320 Marguerittes
Tel : 04.66.05.10.26
nimes@foselev.fr

ELEVATION DE PERSONNEL

NASA LOIRE ATLANTIQUE

Agence d'Angers
Route de Briollay
49481 Saint-Sylvain-d'Anjou
BP 42035
13845 Vitrolles
Tel : 04.42.89.93.70
nasaatlantique@foselev.fr

NASA Grandes Hauteurs

Agence de Vitrolles
7, Rue de Coppenhague
BP 42035
13845 Vitrolles
Tel : 04.42.89.93.70
nasa@foselev.fr

LOCNACELLE IDF

Agence de Criel
2, Impasse des Aigles
60340 Villers-sous-Saint-Leu
Tel : 03.44.64.15.15
contact@locnacelle-idf.com

CONSTRUCTIONS MODULAIRES

LOCATION & VENTE

COFICIEL SOLUTIONS MODULAIRES

Agence Provence
215, Rue Mayor de Montricher
PA les Milles - BP 50152
13794 Aix-en-Provence
Tel : 04.42.90.51.31
provence@coficiel.fr

Agence de Nice

2750 RN 7
06270 Villeneuve-Loubet
Tel : 04.93.20.00.13
nice@coficiel.fr

Agence Atlantique

ZA de la Brehannerie
44640 Le Pellerin
Tel : 02.51.79.86.16
nantes@coficiel.fr

Agence de Paris

9-13, Rue des Entrepreneurs
77270 Villeparisis
Tel : 01.60.03.08.19
paris@coficiel.fr

CONCEPTION & FABRICATION

FOSELEV CONSTRUCTION MODULAIRE

Zone Industrielle
Rue René Pinsard
45310 Patay
Tel : 02.38.80.99.03
construction.modulaire@foselev.fr

FORMATION

TECHNIC HYDRO FORMATION

215, Rue Mayor de Montricher
PA les Milles - BP 293000
13798 Aix-en-Provence cedex 3
Tel : 04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

NASA GRAND SUD

Agence de Vitrolles
7, Rue de Coppenhague
BP 42035
13845 Vitrolles
Tel : 04.42.89.93.70
nasa@foselev.fr

Agence de Fos

ZI la Feuillane - Lot 71
BP 30108
13773 Fos-sur-Mer cedex
Tel : 04.42.05.87.55
nasa@foselev.fr

NORMANDIE NACELLES

Agence de Caen
ZI du Martray
14730 Giberville
Tel : 02.31.78.38.64
caen@foselev.fr

NASA SUD OUEST

Agence de Pau
24, Route d'Abos
64360 Tarsacq
Tel : 05.59.32.15.58
nasa@foselev.fr

Agence de Bordeaux

ZA Grand chemin
33370 Bordeaux - Yvrac
Tel : 05.57.34.23.42
nasa@foselev.fr

NORMANDIE NACELLES

Agence du Havre
ZI Rogneville
76430 Oudalle
Tel : 02.35.55.05.05
nasa@foselev.fr

Agence Centre

Zone Industrielle
Rue René Pinsard
45310 Patay
Tel : 02.38.80.99.00
centre@coficiel.fr

Agence de Lyon

6, Rue du Traité de Rome
69780 Mions
Tel : 04.78.20.81.57
lyon@coficiel.fr

Agence de Montpellier

ZI Les Hauts de Mireval
Route de Sète - Chemin de l'Ermitage
34110 Mireval
Tel : 04.67.46.90.16
montpellier@coficiel.fr

Agence de Bordeaux

1 avenue des Industries
33440 Ambares-et-Lagrave
Tel : 05.56.38.70.22
bordeaux@coficiel.fr

STOCKAGE & LOGISTIQUE

FOSELEV LOGISTIQUE

1374, Avenue Adolphe Turrel
11210 Port-la-Nouvelle
Tel : 04.68.48.00.97
logistique@foselev.fr

RÉSEAU D'AGENCES

DIVISION INDUSTRIE

CIMAT SARTEC
Agence Méditerranée
40, Avenue José Naboré
13500 Martigues
Tel : 04.91.98.90.24
mediterranee@cimatartec.fr

CIMAT SARTEC
Agence Alsace
11, rue Bulay
68600 Biesheim
alsace@cimatartec.fr

CIMAT SARTEC
Agence Centre
9 rue du Progrès
03600 Commeny
Tel : 04.70.64.46.40
centre@cimatartec.fr

CIMAT SARTEC
Agence Vallée du Rhône
1155, Boulevard du Grand Terme
30133 Les Angles
Tel : 04.90.49.84.44
valleedurhone@cimatartec.fr

CIMAT SARTEC
Agence Rhône Isère
3bis, Rue Nicéphore Népce
38550 Saint-Maurice-L'Exil
Tel : 04.65.15.03.60
rhonaise@cimatartec.fr

CIMAT SARTEC
Agence Nord
Rue d'Amsterdam
Z.I. de Petite-Synthé
59640 Dunkerque
Tel : 03.53.63.29.01
nord@cimatartec.fr

CIMAT
Agence d'Ugine
Rue du Nant Cruet - BP 26
73401 Ugine cedex
Tel : 04.79.37.29.91
cimat-maintenance@foselev.fr

CIMAT
Agence de Grenoble
21, Rue François Blumet
38360 Sassenage
Tel : 04.76.50.02.33
cimat-grenoble@foselev.fr

CIMAT
Agence de Narbonne
13 rue Jean Marie Lehn
11100 Narbonne
Tel : 04.68.48.78.23
cimat-narbonne@foselev.fr

EZTN
Agence de Lyon
135, ZAC de Mornay
26210 Lapeyrouse Mornay
Tel : 04.75.31.92.27
e2tn@eztn.com

FOSELEV AGINTIS
Agence de Lyon
211, Av Francis de Pressensé
69694 Vénissieux cedex
Tel : 04.72.78.21.70
agintis@foselev.fr

FOSELEV INDUSTRIES
Z.I La Feuillane
Lot 69/70
13270 Fos/Mer
Tel : 04.42.05.85.00
industries@foselev.fr

NIM
4, Chemin de la scierie
64150 Os Marsillon
Tel : 05.59.60.09.57
nim@foselev.fr

SIS
Parc du Hode
76430 St-Vigor-d'Ymonville
Tel : 02.35.30.75.00
sis@foselev.fr

SISE
Agence de Dunkerque
Route du Fossé Défensif, Port 2006
59430 Fort-Mardyck
Tel : 03.28.63.59.15
sise@foselev.fr

DIVISION NAVALE

FOSELEV MARINE
Z.I Portuaire de Bregallion
83500 La Seyne-sur-Mer
Tel : 04.94.11.50.50
info@foselevmarine.com

CIMAT SARTEC
Agence de Toulon
Z.I Portuaire de Bregallion
83500 La Seyne-sur-Mer
Tel : 04.94.94.87.20
toulon@cimatartec.fr

CIMAT SARTEC
Agence de Cherbourg
La Maison Bertrand - La Glacière
50470 Cherbourg-en-Cotentin
Tel : 02.50.86.82.35
cherbourg@cimatartec.fr

DIVISION OIL & GAS

ABCS
158, Rue Laurent de Lavoisier
26800 Portes-lès-Valence
Tel : 04.75.41.53.08
contact@abcis-france.fr

FOSELEV CONGO
BP 255
Pointe Noire
République du Congo
Tel : 00.242.05.580.0302
congo@foselev.fr

FOSELEV GABON
MATANDA - BP 2071
Port Gentil
Tel : 00.241.01.56.57.77
info@foselevgabon.com

FOSELEV GABON
Agence de Libreville
A côté du Pont Nomba
Tel : 00.241.04.90.78.60
info@foselevgabon.com

DIVISION NUCLÉAIRE

CIMAT
Agence de Laundun
535, rue Paul Sabatier
Z.I l'Ardoise - BP 6
30290 Laundun
Tel : 04.66.50.67.27
cimat-laundun@foselev.fr

CIMAT
Agence de St-Paul-Trois-Châteaux
Z.I Bois des lots
BP 60047 St-Paul-Trois-Châteaux
26131 Pierrelatte cedex
Tel : 04.75.96.78.76
cimat-sp@foselev.fr

FOSELEV ENERGIE
Agence de St-Paul-Trois-Châteaux
Z.I Bois des lots
BP 60047 St-Paul-Trois-Châteaux
26131 Pierrelatte cedex
Tel : 04.75.96.79.30
fen-sp@foselev.fr

FOSELEV ENERGIE
Agence de Cadarache
ZAC du Castellet
6, Voie communale le Castellet
13115 St-Paul-lès-Durance
Tel : 04.42.57.69.45
fen-cadarache@foselev.fr

FOSELEV AGINTIS
Agence de Cherbourg
La Maison Bertrand - La Glacière
50470 Cherbourg-en-Cotentin
Tel : 02.50.86.82.35
maintenance-cherbourg@foselev.fr

ANDRIOLLO
Z.I du Bois des Lots
26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux
Tel : 04.26.92.82.40
andriollo.sp@foselev.fr

DIVISION TP/COLLECTIVITÉS

TECHNIC HYDRO
Agence d'Aix en Provence
530, Rue Mayor de Monticher
PA Les Milles - CS 50541
13798 Aix-en-Provence cedex 3
Tel : 04.42.24.58.58
thai@foselev.fr

TECHNIC HYDRO
Agence de Toulon
Z.I de Bregallion - Lot n°4
83500 La Seyne-sur-Mer
Tel : 04.94.87.90.97
tht@foselev.fr

TECHNIC HYDRO
Agence de Havre
Z.I de Rogerville
76430 Oudalle
Tel : 02.35.55.05.05
thn@foselev.fr

TECHNIC HYDRO
Agence de Lyon
4, Rue du Traité de Rome
69780 Mions
Tel : 04.72.48.87.64
thl@foselev.fr

TECHNIC HYDRO
Agence de Toulouse
16, rue Marius Tercé
31300 Toulouse
Tel : 04.42.24.58.58
thtoulouse@foselev.fr

ABCS
158, Rue Laurent de Lavoisier
26800 Portes-lès-Valence
Tel : 04.75.41.53.08
contact@abcis-france.fr

CONTRACTING

FOSELEV AGINTIS
211, Av Francis de Pressensé
69694 Vénissieux Cedex
Tel : 04.72.78.21.70
agintis@foselev.fr

CIMAT SARTEC
Agence Vallée du Rhône
1155, Boulevard du Grand Terme
30133 Les Angles
Tel : 04.90.49.84.44
valleedurhone@cimatartec.fr

FOSELEV PROCESS SOLUTIONS
211, Av Francis de Pressensé
69694 Vénissieux cedex
Tel : 04.72.78.21.70
fps@foselev.fr

PCVS TUYAUTERIE
3bis, Rue Nicéphore Népce
38550 Saint-Maurice-L'Exil
Tel : 04.28.57.24.00
pcvs.tuyauterie@agintis.com

FOSELEV AGINTIS
Agence de Dunkerque
Route du Fossé Défensif, Port 2006
59430 Fort-Mardyck
Tel : 03.28.63.59.15
tuyauterie-dunkerque@foselev.fr

FOSELEV AGINTIS
Agence de Grenoble
21, Rue François Blumet
38360 Sassenage
Tel : 04.76.50.02.33
grenoble@agintis.com

CIMAT SARTEC
Agence Centre
9, Rue du Progrès
03600 Commeny
Tel : 04.70.64.46.40
centre@cimatartec.fr

FOSELEV AGINTIS
Agence des Antilles
Z.I de la Jambette
Ex Immeuble Rover
97232 La Lamentin
Tel : 05.96.61.17.51
antilles@agintis.com

FOSELEV AGINTIS
Agence de Normandie
378, rue Eugène Frayssinet
Parc du Mesnil
76290 Saint-Martin-du-Manoir
Tel : 02.32.72.90.10
normandie@agintis.com

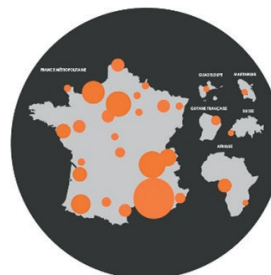
FOSELEV AGINTIS
Agence de Cherbourg
La Maison Bertrand - La Glacière
50470 Cherbourg-en-Cotentin
Tel : 02.50.86.82.35
maintenance-cherbourg@foselev.fr

FOSELEV AGINTIS SLTI-SETIC
572 Route du Barrage
Z.I Fluviale
38121 Reventin-Vaugris
Tel : 04.72.78.21.70
agintis@foselev.fr

FOSELEV AGINTIS - STMG
Agence de Guyane
N°72, Z.I PARACABO
Rue Marcel Dassault
97310 Kourou
Tel : 05.94.32.83.60
guyanne@agintis.com

MEGALIFT
37 & 39 Parc du Golf - Imm. Carmin
350, av. J-R Gauthier de la Lauzière
13290 Aix-en-Provence
Tel : 04.42.24.57.57
contact@megalift.fr

NOS IMPLANTATIONS EN FRANCE & À L'INTERNATIONAL



INTERNATIONAL

FOSELEV INTERNATIONAL
Siège social
Tel : +33(0)4.42.24.57.57
export@foselev.fr

FOSELEV GABON
Agence de Libreville
A côté du Pont Nomba
Tel : +241.04.90.78.60
info@foselevgabon.com

FOSELEV SUISSE
Chemin des Batailles 22
1214 Vernier
SUISSE
Tel : +41.22.341.43.83
info@foselev.fr

FOSELEV CONGO
BP 255
Pointe Noire
République du Congo
Tel : +242.05.580.0302
congo@foselev.fr

FOSELEV GABON
MATANDA - BP 2071
Port Gentil
Tel : +241.01.56.57.77
info@foselevgabon.com

FOSELEV MOCAMBIQUE
Avenida união Africana
N°7666 Matola
Tel : +258.821.79.99.27
contacto@foselev.fr

ANNEXE 2 PLAN CARBONE 2023 – 2026

Axes d'action		Actions
AXE 1	Energie des bâtiments	Action 1.1 : Réduire les consommations électriques dédiées à l'éclairage
		Action 1.2 : Réduire les consommations énergétiques liées au chauffage
		Action 1.3 : Réduire les consommations énergétiques liées aux climatisations, ventilations et air comprimé
		Action 1.4 : Déployer la production d'énergie renouvelable
		Action 1.5 : Réaliser des études énergétiques et améliorer l'isolation de nos bâtiments

Axes d'action		Actions
AXE 2	Transports, déplacements	Action 2.1 : Augmenter notre part de carburants bas carbone
		Action 2.2 : Promouvoir une conduite plus économe
		Action 2.3 : Réduire l'empreinte carbone des déplacements
		Action 2.4 : Augmenter la part de véhicules électriques

Axes d'action		Actions
AXE 3	Les achats	Action 3.1 : Promouvoir des produits métalliques bas carbone
		Action 3.2 : Engager une réflexion de durabilité dans l'ensemble des achats
		Action 3.3 : Dématérialisation des documents de communication
AXE 4	Immobilisations	Action 4.1 : Poursuivre les actions concernant la durabilité du parc
		Action 4.2 : Numérique responsable
AXE 5	Comptabilité carbone	Action 5.1 : Améliorer l'estimation de l'empreinte carbone de l'entreprise

ANNEXE 3 TABLEAU DE CONCORDANCE DES EXIGENCES DE PUBLICATION DE LA NORME VSME

MODULE	EXIGEANCES DE PUBLICATION DE LA NORME VSME	PAGE(S)
Base	B1 - Base de préparation	p. 4-6
Base	B2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable	p. 6-8
Base	B3 - Énergie et émissions de gaz à effet de serre	p.13-21, 50-51
Base	B4 - Pollution de l'air, de l'eau et du sol	p. 22-23, 51
Base	B5 - Biodiversité	p. 23-24, 51
Base	B6 - Eau	p. 23, 51
Base	B7 - Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets	p. 24, 51
Base	B8 - Main-d'œuvre - Caractéristiques générales	p. 52-53
Base	B9 - Personnel - Santé et sécurité	p. 26-28, 52
Base	B10 - Personnel - Rémunération, négociations collectives et formation	p. 32-33, 52
Base	B11 - Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin	p. 54
Complet	C1 - Stratégie : Modèle d'entreprise et développement durable - Initiatives connexes	p. 5-7, 9
Complet	C2 - Description des pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable	p. 48
Complet	C3 - Objectifs de réduction des GES et transition climatique	p.13-15, 50, 55
Complet	C4 - Risques climatiques	p. 22
Complet	C5 - Caractéristiques supplémentaires (générales) de la main-d'œuvre	p. 52-53
Complet	C6 - Informations complémentaires sur les effectifs propres - Politiques et procédures en matière de droits de l'homme	p. 37, 52-53
Complet	C7 - Incidents négatifs graves en matière de droits de l'homme	p. 53
Complet	C8 - Revenus de certains secteurs et exclusion des critères de référence de l'UE	p. 54
Complet	C9 - Taux de diversité des genres au sein de l'organe de gouvernance	p. 54

ANNEXE 4 LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Établissement public à caractère industriel et commercial engagé dans la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources.

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

Organisme chargé de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

Région située dans le quart sud-est de la France métropolitaine.

BSDD : Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux

Document réglementaire permettant d'assurer la traçabilité des déchets dangereux.

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

Secteur d'activité regroupant les métiers de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments et infrastructures.

CAC : Commissaire aux Comptes

Professionnel indépendant chargé de certifier la régularité, la sincérité et la fiabilité des comptes d'une organisation.

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

Dispositif permettant de vérifier les compétences des conducteurs de certains équipements de travail mobiles ou de levage.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

Contrat de travail conclu sans limitation de durée entre un employeur et un salarié.

CEC : Convention des Entreprises pour le Climat

Association d'intérêt général accompagnant des collectifs de dirigeants dans la transformation de leur modèle économique face aux enjeux climatiques et sociaux.

CEFRI : Comité Français de Certification des Entreprises pour la Formation et le Suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants

Organisme délivrant la certification en radioprotection des entreprises concernées.

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données personnelles.

CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

Directive européenne renforçant les obligations de publication d'informations extra-financières en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

CSE : Comité Social et Économique

Instance représentative du personnel au sein de l'entreprise.

EFRAG : European Financial Reporting Advisory Group

Organisme européen chargé de l'élaboration des normes ESRS et de l'appui technique à leur mise en œuvre.

EMBA : Executive Master of Business Administration

Programme de formation supérieure destiné aux cadres et dirigeants.

EPI : Équipement de Protection Individuelle

Dispositifs destinés à protéger le travailleur contre un ou plusieurs risques professionnels.

ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail

Structure médico-sociale permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle en milieu protégé.

ESG : Environnement, Social et Gouvernance

Critères utilisés pour évaluer la performance extra-financière et la durabilité des organisations.

ESRS : European Sustainability Reporting Standards

Normes européennes définissant le cadre du reporting de durabilité dans le cadre de la CSRD.

GES : Gaz à Effet de Serre

Gaz responsables du réchauffement climatique, mesurés en équivalent dioxyde de carbone (CO₂e).

GHG Protocol : Greenhouse Gas Protocol

Référentiel international de comptabilisation et de reporting des émissions de gaz à effet de serre.

GIFEN : Groupement des Industriels Français de l'Énergie Nucléaire

Organisation professionnelle représentant la filière nucléaire française.

GTB : Gestion Technique du Bâtiment

Système permettant de piloter et de superviser les équipements techniques d'un bâtiment.

HVO : Hydrotreated Vegetable Oil

Biocarburant de synthèse pouvant réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre par rapport au diesel fossile.

IRO : Impacts, Risques et Opportunités

Cadre d'analyse permettant d'identifier les impacts d'une organisation ainsi que les risques et opportunités liés aux enjeux de durabilité.

MASE : Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises

Référentiel de management visant l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail.

MauMA : Musée des Arts Urbains de Marseille

Parcours culturel dédié à l'art urbain.

NCPF : Nouvelle Unité de Concentration des Produits de Fission

Projet industriel visant le renouvellement d'équipements dans des installations de traitement du combustible nucléaire.

OPCO : Opérateur de Compétences

Organisme agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle et le développement des compétences.

QSSE : Qualité, Santé, Sécurité et Environnement

Démarche de management visant la maîtrise des risques et l'amélioration continue des performances de l'entreprise.

QSSER : Qualité, Santé, Sécurité, Environnement et Radioprotection

Extension de la démarche QSSE intégrant les exigences liées à la radioprotection.

RFAR : Relations Fournisseurs et Achats Responsables

Label valorisant les organisations engagées dans des relations fournisseurs responsables et durables.

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

Règlement européen encadrant le traitement des données à caractère personnel.

RH : Ressources Humaines

Fonction en charge de la gestion administrative, sociale et stratégique des collaborateurs.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Statut administratif ouvrant droit à des dispositifs spécifiques d'accompagnement.

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

Intégration volontaire des enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans les activités des entreprises.

SASB : Sustainability Accounting Standards Board

Organisation ayant développé des normes sectorielles de reporting de durabilité axées sur la performance financière.

SEEPH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Événement annuel de sensibilisation et d'actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

UIMM : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

Organisation patronale représentant la filière métallurgique.

VIE : Volontariat International en Entreprise

Dispositif public permettant à de jeunes talents d'effectuer une mission professionnelle à l'international.

VSME : Voluntary Standard for SMEs

Standard volontaire de reporting ESG simplifié, destiné aux PME, utilisé pour structurer une communication durable proportionnée et répondre aux demandes des parties prenantes.

WNE : World Nuclear Exhibition

Salon international dédié à l'industrie nucléaire civile.



Bâtiment 37 & 39 - Parc du Golf
350, rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière
13290 Aix-en-Provence

04 42 24 57 57 - www.foselev.com - info@foselev.fr
